Bulletin Municipal

infos Pont-Péan

144 mai - juin 2018

www.pontpean.fr

Pique-nique géant et plein d´autres animations...

SPÉCIAL BUDGET
Tout savoir sur le réalisé, le prévisionnel, la fiscalité...
■ p. 6

BÂTIMENT DE LA MINE
Lancement de l'appel d'offre pour la maîtrise d'oeuvre
■ p. 15

LA MINE EN FÊTE
Programme du samedi 23 juin
■ p. 18

Pratique

Mairie
2 avenue du Chemin Vert - 35131 PONT-PÉAN
02 99 52 41 70 - mairie@pontpean.fr - www.pontpean.fr
tous les jours : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
sauf le lundi : 13h30 à 17h et le samedi : 9h à 12h
En cas d'urgence le week-end : (élu d'astreinte) : 06 76 87 77 00

Centre technique municipal
rue de la Mine - 02 99 52 82 23

Espace Beausoleil *(salle de spectacles et de réceptions)*
02 99 05 75 63 - www.espacebeausoleil.fr

Médiathèque municipale
18 route de Nantes - 02 99 52 80 53 - mediatheque@pontpean.fr
mardi 16h30 à 18h30 - mercredi 10h à 12h et 14h à 18h30
jeudi 16h30 à 18h30 samedi 10h à 12h30

École Lucie Aubrac
02 99 52 84 05

Centre de loisirs et accueil périscolaire *(3 à 12 ans)*
allée de l'école - 02 99 05 77 17

Local Jeunes *(12-18 ans)*
06 74 83 34 95 - localjeunes@pontpean.fr
vendredi 17h à 19h - samedi et mercredi 14h à 19h
vacances scolaires : du lundi au vendredi : 14h à 19h

Petite enfance *(0-6 ans)*
2 rue de Bellevue 06 86 87 31 63 - 02 23 50 25 77 petiteenfance@pontpean.fr

Crèche Mille-Pattes
espace Brocéliande - Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

Multi-accueil Tintinabulle
1 rue Madame de Janzé - Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

Services sociaux
Permanence gratuité sociale des transports et dispositif Sortir!:
mardi et jeudi de 13h30 à 17h (en mairie).
CDAS de Chartres-de-Bretagne - rue Mme de Janzé 02 99 41 19 19

Agence postale
Centre commercial Les Genêts - 02 99 52 83 48
du mardi au samedi : 9h à 12h

Marché
Tous les dimanches matins sur la place
du centre commercial Les Genêts.

Déchèteries
Bruz Les Garennes : du lundi au samedi
9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin
Chartres-de-Bretagne - avenue du Trégor :
lundi et vendredi 14h à 18h* - mardi : 9h à 12h
mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h*
**fermeture à 17h du 1er novembre au 31 mars*

Maison médicale - 88 route de Nantes :
Diététicienne : G. Quéré - 02 99 52 41 36
Infirmières : C. Houeix et S. Lohazic - 02 99 52 82 11
Kinésithérapeutes : M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14
Médecins : JM. Helleu 02 99 52 42 44
N. Galland 02 99 52 86 64 - S. Galland-Dayot 02 99 52 44 44
Podologue : M. Mellet 02 99 63 59 15
Psychologues : D. Cassin 02 99 52 42 42 - L. Le Mestre 06 87 02 14 57

Dentistes : V. Lainé - MP. Saulnier - A. Goupil
5 bis rue de la Rivaudière - 02 99 52 85 41
Pharmacie : M. Cavarec - 02 99 52 41 20
Avice Taxis : 4 rue de Bellevue - 06 10 61 07 10
Ostéopathe : A. Chevalier - 7 bis route de Nantes 06 58 12 31 45
Orthophoniste : M. Blanchais : 2 allée du Parc - 02 99 52 48 94
Sophroanalyste : S. Rumin : 21 rue René Barp - 06 89 38 51 48

Urgences : 112 - **SAMU :** 15 - **Police secours** 17 - **Pompiers :** 18

RenCitéZen
centre d'appel tranquillité publique - 02 23 62 25 25

MAI

■ TROC AUX PLANTS - CSF
dimanche 13 mai _ 15h à 17h _ espace Beausoleil

■ COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
Union des anciens combattants et municipalité
mardi 8 mai - 11h - monument du souvenir

■ CONSEIL MUNICIPAL
mardi 15 mai _ 20h30 _ salle du conseil

■ 30 ANS DU CLUB DE VIET VO DAO
samedi 19 mai - 18h30 - espace Beausoleil

■ THÉÂTRE - Le Roi Grenouille
samedi 26 mai _ 20h30 _ espace Beausoleil

■ TRITOUT
samedi 26 mai _ parking de la Fontaine Blanche

JUIN

■ Tournoi de Basket
samedi 2 et dimanche 3 juin - Complexe sportif J. Gourdais

■ GALA DE DANSE - Jazz Attitude de Bourg des comptes
2/3 juin - espace Beausoleil

■ CONFÉRENCE - Accompagner les frustrations chez l'enfant
mardi 5 juin - 20h - espace Beausoleil

■ CONSEIL MUNICIPAL
mardi 5 juin _ 20h30 _ salle du conseil

■ GALA DE DANSE - Ainsi danse de Saint Erblon
9/10 juin - espace Beausoleil

■ PETITS LECTEURS - Lecture pour les 0 / 3 ans
samedi 16 juin - 10 h 30 - médiathèque

■ GALA DE DANSE - K-Danse de Bourgbarré
16/17 juin - espace Beausoleil

■ COLLECTE DE SANG
mercredi 20 juin 2018 - 14h30 à 19h - espace Beausoleil

■ BALADE CONTÉE
vendredi 22 juin _ 20h _ départ de l'espace Beausoleil

■ INFORMATION Alli'âges sur la protection juridique des personnes
vendredi 22 juin - 9h30 - espace Beausoleil

■ RACONTE-MOI D'OÙ TU VIENS
découverte de la République démocratique du Congo
samedi 23 juin - 10 h 30 - médiathèque

■ MINE EN FÊTE : Festival du P'tit souffleur
Fête de la musique et pique-nique géant
Les Fonk'farons et Héol
Bal et feu d'artifice
samedi 23 juin _ de 11h à 0h

■ Rando VTT RANDOXYGÈNE -Véloxygène
dimanche 24 juin

■ FLUTISSIMO - SIM Rive Sud
samedi 30 juin _ 17h30 à l'espace Beausoleil

Guide pratique bientôt disponible

Une nouvelle édition du guide pratique, répertoire des services communaux, des associations et des entreprises pontpéannaises est prévue en juillet.
Les entreprises qui souhaitent voir apparaître un encart publicitaire à leur effigie peuvent prendre contact avec le service communication de la ville.

■ communication@pontpean.fr - 02 99 05 75 89

Sommaire

CONSEILS MUNICIPAUX P.4
Du 20 février - 14 mars - 3 avril

SPÉCIAL BUDGET P.6
Le réalisé 2017 - ZA Pont-Mahaud
La fiscalité - Le prévisionnel

TRAVAUX P.14
Rencircul - Rencitézen - Les travaux en cours

URBANISME P.15
Lancement de l'appel d'offre maîtrise d'oeuvre bâtiment de la mine
Permis et déclarations
Numérotation des lieux-dits

DÉVELOPPEMENT DURABLE P.16
Gestion différenciée - Tritout - Frelons asiatiques - marché

FÊTE P.18
La mine en fête

CULTURE Espace Beausoleil P.19
Les Fonk'farons et Héol - Flûtissimo - résidences

CULTURE Médiathèque P.20
La sélection été - Raconte-moi d'où tu viens - Blops - Petits lecteurs

PETITE ENFANCE P.21
Conférence sur les frustrations de l'enfant - La passerelle

ENFANCE P.22
Différenciation des rythmes scolaires
Activités du centre de loisirs

JEUNESSE P.23
Local Jeunes - CL2I - Local en autonomie

ASSOCIATION P.24
Les arts du coin - Les arts maniaques - Véloxygène - USPP foot - Roi Grenouille - Alli'âges - CSF Troc aux plants - Yoga - Basket - Vocal'Ise - Viet vo dao

VIE ÉCONOMIQUE P.29
Aurélien Lomet concours- Hélène Vanghent créatrice- Claire Bertin écrivaine

INFOS PRATIQUES P.30
Brigade numérique - Éhop - Don du sang - Impôts - CNI - Récupérateurs d'eau - Secours populaire - Piscine - Plongée

GALERIE P.32

État civil

NAISSANCES *(publiées avec l'autorisation des parents)*
Léna FRISSON née le 16 janvier 2018
Jana HADJ BELKACEM née le 6 février 2018
Anna EZANNO née le 20 février 2018
Maé KAMENDJE POATCHA née le 2 mars 2018
Jade GERVAIS née le 6 mars 2018
Clément JANVIER COUASNON né le 16 mars

MARIAGE
Maëva GRALL et Maxime SIMON le 17 février 2018

DECES
Hélène LEZOT, née JAIME décédée le 7 février 2018, à l'âge de 79 ans
Philippe RIHET décédé le 2 mars 2018, à l'âge de 60 ans
Joseph GAUTIER décédé le 5 mars 2018, à l'âge de 77 ans

infos Pont-Péan

Directeur de publication : Jean-Luc Gaudin - Bulletin municipal élaboré par la commission communication : animée par Frédéric Tréguier, avec Calixte Tiendrébéogo, Pascal Coulon, Bérengère Turmel, Cécile Gibbes, Gérard Gauchon, Jean-Pierre Cudennec et la responsable communication de la ville: Céline Calvar. Nous remercions les élus, les services municipaux et les associations qui participent à la réalisation des articles. - ISSN n°12823-5714 - tirage 2100 exemplaires. Ce bulletin est imprimé sur papier Coon mate par l'imprimerie Des Hauts de Vilaine certifiée Imprim'vert®, PEFC™ et FSC™. Pour prochaine parution (début mars), date limite de dépôt des articles : samedi 26 mai 2018, à communication@pontpean.fr.

Pont-Péan

Éditorial

Ce bulletin est accompagné du traditionnel supplément spécial consacré au budget. Je ne reviendrai pas sur les difficultés du moment et ce qui nous a conduits à une augmentation des impôts. Mais à travers ce document vous pourrez juger de l'utilisation qui est faite de vos contributions aux finances publiques. Je souhaite remercier tout spécialement l'ensemble des services et des élus qui ont concouru à l'élaboration de ce budget qui permet de ne pas renoncer à nos objectifs prioritaires tout en restant des plus sobres.
Le cahier des charges pour lancer l'appel à candidatures pour la maîtrise d'œuvre du projet de médiathèque est finalisé. Nous envisageons le choix de cette équipe dès septembre.
Le projet retenu n'intégrera pas l'espace petite enfance comme envisagé. Les prélèvements d'analyse du sol réalisés en période hivernale ne permettent pas la rédaction d'un diagnostic définitif. De nouveaux prélèvements seront effectués en fin d'été. Les incertitudes liées aux résultats et le délai supplémentaire pour les préciser, nous ont convaincus d'une démarche prudentielle en renonçant à implanter l'espace petite enfance sur ce site. Un autre lieu est à l'étude.
Côté scolaire, la rentrée prochaine sera un peu spéciale. La proposition du conseil d'école de dissocier le rythme des enfants de maternelle de ceux de l'élémentaire, solution unique en Ille-et-Vilaine, a été validée par l'éducation nationale à titre expérimental.
Le printemps semble enfin s'installer. Gageons que ce soit de bonne augure pour toutes les festivités qui se profilent sur la commune, du troc aux plants en passant par les spectacles du Roi Grenouille, différents galas de danse d'associations de communes voisines, la balade contée, la Fête de la Mine qui accueille cette année le festival de théâtre amateur le Petit Souffleur, en se clôturant par le traditionnel feu d'artifice. Enfin, s'il vous reste du souffle et des jambes vous irez sur les itinéraires VTT proposés pour tous par Véloxygène, lors de sa célèbre Randoxygène !

Jean-Luc GAUDIN
Maire

L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

20 février 2018

Finances

Compte Administratif 2017
Budget Principal Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents adopte la section de fonctionnement et d'investissement du Compte Administratif 2017.

Compte Administratif 2017
Zone d'Activités du Pont Mahaud

En 2017 a été enregistré en recette d'investissement l'encaissement de 500k€ au titre d'un prêt relais contracté auprès de la banque postale, en attendant la vente de la totalité des lots. Il est prévu le remboursement de ce prêt au fur et à mesure de l'encaissement de recettes issues de la vente des lots.
Ont été payés des intérêts sur ce prêt relais à hauteur de 1 020€ en 2017 (nota : taux fixe : 0.42%).
Il y a eu 1 lot vendu en 2017. Il s'agit du lot N°8 pour 47 916 € HT. On enregistre également la vente d'une bande de terrain aux abords du lot n°8 pour 8 613 € HT.

Fiscalité directe locale
Taux des impôts directs locaux 2018

Dans la continuité du rapport d'orientations budgétaires présenté lors du conseil municipal du 6 février 2018, et afin de :
• conforter le budget de fonctionnement,
• éviter l'effet ciseau qui arrivera si on ne change rien,
• permettre la réalisation des différents investissements, le conseil municipal, avec 15 voix pour, 2 absentions (David LOUBARESSE et Karina GUERRIER) et 6 voix contre (Adolphe AZUAGA, Marie-Hélène OGER, Dominique CANNESSON, Pascal COULON, Bérengère TURMEL et Yannick CAIRON), décide :
l'augmentation des taux de taxe habitation et foncier bâti de la manière suivante :

ANNÉE 2018	Rappel TAUX 2017	TAUX 2018 proposés	Bases d'Imposition Prévisionnelles	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	17,93%	20%	4 878 803	975 761 €
Foncier Bâti	20,14%	23%	2 916 000	670 680 €
Foncier non Bâti	47,46%	47,46%	40 900	19 411 €
TOTAL				1 665 852 €

Budget primitif commune _ Année 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 17 voix pour et 6 abstentions (Pascal COULON, Bérengère TURMEL, Dominique CANNESSON, Marie-Hélène OGER, Adolphe AZUAGA et Yannick CAIRON) adopte le **budget** primitif de l'année 2018 au niveau du chapitre pour la section de **fonctionnement** s'équilibrant à hauteur **3 331 460 €**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, avec 21 voix pour et 2 abstentions (Adolphe AZUAGA et Yannick CAIRON), le **budget** primitif 2018 de la section **d'investissement** équilibrée en dépenses et recettes à un montant de **1 044 669.14 €**.

Subvention au CCAS _ Année 2018

Le Conseil Municipal accepte d'attribuer une subvention de fonctionnement au CCAS de Pont-Péan pour l'année 2018 d'un montant de **10 000 €**.

Subventions _ écoles privées - Année 2018

Dans le cadre des subventions accordées aux écoles privées et compte tenu du nombre d'enfants pontpéannais scolarisés dans ces établissements pour l'année scolaire 2017-2018, le conseil municipal décide de maintenir et d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes :
- Ecole privée La Providence Bruz : 16 élèves X 30 € = 480€
- École privée Sainte-Marie Chartres de B.: 29 élèves X 110 € = 3 190 €.

Subventions au PAE et au CL2I _ Année 2018

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :
- CL2I Centre de Loisirs Intercommunal Itinérant : 1 368.50 €
(161 enfants X 8.50€);
- Point Accueil Emploi - Association Accueil et Accompagnement pour l'emploi sud de Rennes : 5 633 €.

Budget primitif de la ZA du Pont-Mahaud _ Année 2018

Le budget prévisionnel 2018 comprend principalement en dépenses la fin des travaux de réalisation de la zone, et en recettes les ventes des lots (prix de vente 33 € HT les premiers 2000 m² et 30 € HT au-delà).
- Section de fonctionnement : 367 109.35 €
- Section d'investissement : 346 359.35 €

Administration Générale

Compétences _ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) _ Modalités d'exercice _ Transfert de compétences

Le Conseil Municipal approuve le transfert à Rennes métropole des compétences suivantes :
- La Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement et lutte contre l'érosion des sols ;
- La lutte contre la pollution des milieux aquatiques ;
- La mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
Ces trois compétences permettront de :
- Réaliser des études et des travaux en lien avec la lutte contre la pollution des milieux aquatiques ;
- Mener des actions de sensibilisation et de communication, à l'échelle du bassin versant, à destination des acteurs de terrain (agriculteurs, gestionnaires de voirie et des espaces verts, industriels, population...), pour expliquer et diffuser les bonnes pratiques respectueuses des milieux aquatiques ;
- Conduire ou aider à la mise en œuvre d'un programme de reconstitution et de préservation du bocage
- Mettre en place et exploiter des dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques, permettant d'évaluer l'efficacité des actions mises en place.
- La gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique ;
- L'animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

Urbanisme DPU-DIA

Le conseil municipal renonce à son droit de préemption pour les biens suivants, propriétés : 2 ter rue de la Cave donjean _ parcelle AK 386, 4 allée des Fauvettes _ parcelle AD 481, 5 rue du Midi _ parcelle AD 636.

Délégations des attributions

du conseil municipal au maire (art. L.2122.22 du C.G.C.T.)
Dans le cadre de la multifacturation du service Enfance vie scolaire, le conseil autorise l'acquisition de 2 tablettes avec logiciel Pocketo +1 accès supplémentaire Domino Web 3 972,00 € TTC.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux sur www.pontpean.fr et en mairie.

14 mars 2018

Développement durable - Agence Locale de l'Energie et du Climat _ convention d'adhésion

L'ALEC du Pays de Rennes a pour objectifs : d'aider les communes à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques, à développer le Conseil Energie Partagé, dont le principe est la mise à disposition d'un « conseiller énergie » pour les communes adhérentes à l'association.
Les tâches d'un conseiller énergie sont multiples :
- La gestion comptable de l'énergie à l'aide de bilans et tableaux de bords ;
- La réalisation de comparaisons et détermination des priorités ;
- La réalisation de diagnostics avec recherche systématique des sources d'économies aboutissant à un programme de travaux présenté par ordre de rentabilité décroissante ;
- Le contrôle des interventions effectuées et l'évaluation des résultats obtenus.
Pour l'année 2018, le montant annuel de la cotisation pour les communes a été fixé à 1.48 €/habitant.
Soit pour Pont-Péan : 1.48 X 4 249 habitants = 6 288.52 €.
Il faut rappeler que Rennes Métropole prend en charge 40% de l'adhésion.

Renouvellement adhésion BRUDED _ Année 2018

Le BRUDED permet à ses adhérents :
- De mettre en place des actions (ateliers techniques, rencontres entre élus, visites de projets, site internet,) pour faciliter le partage d'expériences entre collectivités ;
- Accompagner les communes le sollicitant pour suivre un projet ou une démarche ;
- Promouvoir et valoriser leurs réalisations ;
- Mettre en œuvre les principes du développement durable et solidaire dans toutes ses actions et dans son fonctionnement interne.
Le calcul se fait comme suit :
0.25€ X 4 249 habitants soit 1 062.25 € à l'association pour adhérer.

Demande d'aide financière _ Fonds d'aide aux économies d'eau

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide de signer la convention auprès de la Collectivité Eau du Bassin Rennais dans le cadre du Fonds d'aide aux économies d'eau pour la demande de subvention des toilettes sèches qui ont un coût total de 34 326 € HT.

Urbanisme - Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal _ Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Le conseil municipal prend connaissance de l'ensemble du PADD amendé et débat, notamment, sur les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Foncier _ Convention de mise en réserve _ avenant

La commune de Pont-Péan a demandé que les conventions soient prolongées de 5 ans, soit jusqu'au 31 octobre 2023 pour les portages dans le cadre du Programme d'Action Foncière des biens situés aux 1 et 3 allée du Chemin vert, au 7 allée de la Fontaine blanche et au 24 avenue du Chemin vert .

Urbanisme - DIA

Le conseil municipal renonce à son droit de préemption pour la propriété 2 allée du Pré Renaudin - AK 499 AK 509 et AK 539.

3 avril 2018

Intercommunalité _ Rennes Métropole _ Eau du bassin rennais _ Deuxième Rapport annuel 2016

Le conseil municipal prend acte de ce deuxième rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de Rennes Métropole (RPQS).

Projet de raccordement en fibre optique des sites municipaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide d'engager la commune dans un projet de raccordement numérique pour la mairie et pour 3 sites municipaux (écoles, espace Beausoleil et services techniques). Rennes Métropole propose d'accompagner cette démarche auprès de ses communes membres pour permettre une réduction des coûts de raccordement. En effet, sans cet accompagnement, le coût de raccordement reviendrait à 18 000€. La prise en charge permet d'abaisser le coût de raccordement à 4 500€.

Petite enfance _ Crèche Mille Pattes _ Convention de co-financement _ Commune Chartres-de-Bretagne/ Pont-Péan

Pour l'année 2018, au vu du budget prévisionnel présenté par l'association, les montants des participations sont de 73 496 € pour Chartres De Bretagne et de 24 499€ pour Pont-Péan.

Enfance Jeunesse Vie Scolaire tarifs camps été 2018

Le Pôle Enfance Jeunesse municipal organisera plusieurs séjours pendant les vacances d'été 2018.
- Séjour en camping de 6 jours et 5 nuits du 17/07 au 22/07 en Charente-Maritime, sur le thème de l'engagement bénévole (15 _ 18 ans) : La Participation communale estimée est à 2 813.02 €, soit 39.35 % (moyenne) ;
- Séjour en camping de 8 jours et 7 nuits du 07/07 au 14/07 à Saint Jean de Mont, au camping « Les Sirènes » (12-15 ans) : la participation communale est estimée à 1 991.84 €, soit 31.26% (moyenne) ;
- Activités équitation pour une demi-journée d'animation les lundis 9, 16 et 23 juillet 2018 (4-6 ans) : la participation communale est estimée à 83.08 € soit, 10.32% (moyenne) ;
- Séjour de 5 jours à la base de plein-air de Mézières sur Couesnon du 27 août 2018 au 30 août 2018 (10-12 ans) : la participation communale est estimée à 532.35 €, soit 24.01% (moyenne);
- Séjour de 4 jours à la base de plein air de Mezières sur Couesnon du 21 août 2018 au matin jusqu'au 24 août 2018 dans l'après-midi. 12 enfants (8-10 ans) : la articipation communale est estimée à 532.35 €, soit 24.01% (moyenne) ;
- Séjour de 4 jours au camping de Tremelin à Iffendic du 16 juillet au 19 juillet (9 à 12 ans) : la participation communale est estimée à 540.33 € soit 24.10% (moyenne) ;
- Séjour de 3 jours au camping du domaine de Tremelin à Iffendic du 11 juillet au 13 juillet 2018 (6 à 8 ans) , la participation communale est estimée à 475.12 € soit 25.01% .

Urbanisme - DIA

Le conseil municipal renonce à son droit de préemption pour les biens suivants situés 1 rue Louison Bobet _ parcelle AL 179, 18 rue Louison Bobet _ parcelle AL 181, 28 allée de Provence _ parcelle AD 534

Spécial budget

Le budget de la commune a été voté le 20 février 2018. Ces pages relatives au budget ont pour objectif de rendre compte auprès de la population des choix, des décisions et des réalisations entérinées par le conseil municipal.

La gestion de la commune résulte d'un véritable travail collectif des élus et des agents pour établir les lignes budgétaires prévisionnelles tant en fonctionnement qu'en investissement. Ce travail se concrétise par l'écriture du budget primitif pour l'année à venir. L'exécution de ce budget exige également l'attention de tous afin de respecter le cadre budgétaire voté par le conseil municipal. Merci aux élus, et aux agents qui participent à ce travail collectif de prévision et d'exécution dans l'intérêt des contribuables et des usagers.
La situation financière actuelle de la commune est saine, mais notre marge de manœuvre concrétisée par l'excédent de fonctionnement a fortement baissé en 2016 et s'est un peu rétablie en 2017 soit 292 K€, mais est loin du chiffre de 2013 (377 K€).
Ainsi, l'objectif majeur fixé par ce BP 2018 est de conforter notre budget de fonctionnement afin de :

«Gérer, c'est prévoir»

- **Continuer à proposer le même niveau de services à la population ;**
- **Permettre des axes de développement clairs et soutenables ;**
- **Rester cohérent avec notre programme de mandat.**

Les élus doivent procéder à des choix. Mais tous les paramètres budgétaires ne sont pas du ressort de la commune. De ce fait, le budget se construit à partir de contraintes externes incontournables. Alors il nous faut nous adapter :

- En recherchant des économies dans nos consommations ;
- En adaptant au plus près nos charges de personnels au bon fonctionnement de notre collectivité ;
- En travaillant sur le rapport coût et qualité des services tout en nous interrogeant sur le maintien de ces services ou sur le prix facturé aux usagers ;
- En déterminant au plus juste la pression fiscale exercée sur les contribuables. A ce titre, une commune peut faire le choix d'augmenter les impôts par obligation lorsqu'elle n'a pas anticipé les évolutions ou mieux par choix, ou anticipation, en vertu de l'adage bien connu « gérer c'est prévoir » .

Les choix entérinés lors du vote du budget (détermination des tarifs de services municipaux, économies en fonctionnement, fiscalité...) auront évidemment des conséquences favorables sur la santé financière de notre commune durant ce mandat et au-delà. Ils amélioreront par conséquent, notre capacité à répondre aux besoins de la population et aux choix des élus, tout en maîtrisant le niveau d'endettement.

Concernant les investissements, il nous faudra sans cesse procéder à des arbitrages entre ceux qui sont envisageables, souhaitables, indispensables et surtout possibles ou rendus possibles par notre volonté de réunir les forces et de réussir.
Ainsi par cet exercice budgétaire nous souhaitons faire en sorte que l'indispensable soit possible et nous efforcer de concrétiser, à moyen terme ce qui est envisageable.

Armel TREGOUET
Adjoint aux finances

LE RÉALISÉ 2017

Budget de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement 2017

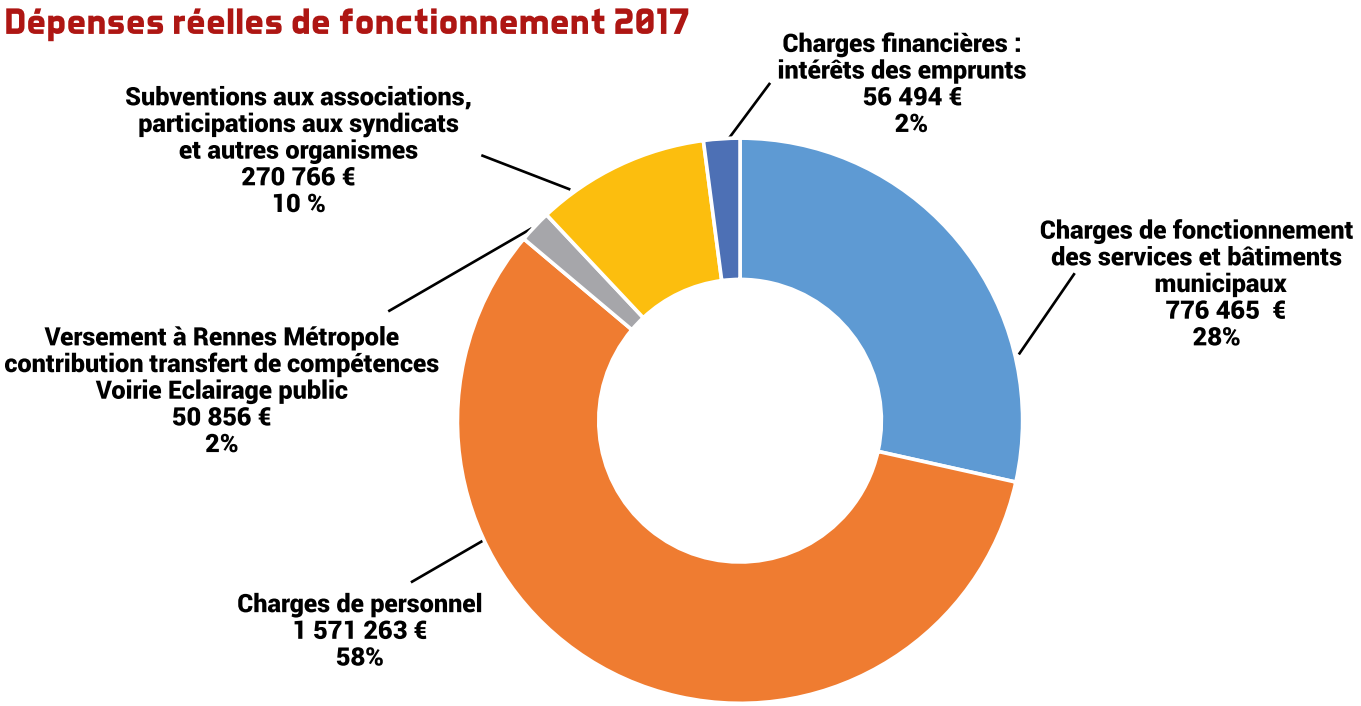

Les dépenses totales de fonctionnement en 2017 s'élèvent à 2 892 367€

LE RÉALISÉ 2017

Budget d'investissement

Les principaux postes de dépenses d'investissement 2017

Achat de deux matériels de désherbage : un désherbeur mécanique acheté en intercommunalité et un désherbeur à brosses - 22 419 €
Ces équipements ont bénéficié de subventions de l'agence de l'eau et de la Région Bretagne.

Achat de véhicules de service : un véhicule électrique -13 476€ et un camion benne -24 201€

Vestiaires de foot : travaux vestiaires, revêtement en pied de gradin et brise-vent pour une somme de 74 507 €

Salles de sports : Installation d'un chronomètre et motorisation des paniers de basket 5 662 €

Ecole maternelle : réfection du hall 4 979 €

2017 en chiffres

Enfance jeunesse

51	enfants accueillis en moyenne par jour à l'accueil de loisirs
57	participants aux camps d'été
139	enfants accueillis en moyenne par jour en accueil périscolaire
244	enfants en moyenne par jour ont participé aux activités péri-éducatives
240	jeunes différents fréquentant le local Jeunes

Petite enfance

71	enfants fréquentant l'espace jeux
30	familles accueillies au LAEP
51	enfants ont participé aux ateliers d'éveil musical

Restaurant scolaire

330	repas servis en moyenne par jour (38% de maternelle et 62% d'élémentaire)
8.03	prix de revient moyen du repas servi au restaurant scolaire (€) incluant le temps du midi

LE RÉALISÉ 2017

Budget d'investissement

Les principaux postes de dépenses d'investissement 2017 (suite)

Espace Beausoleil :
Ravalement, enseigne lumineuse et matériel de spectacle - 7 104 €

Comment ont été financés les investissements 2017 ?

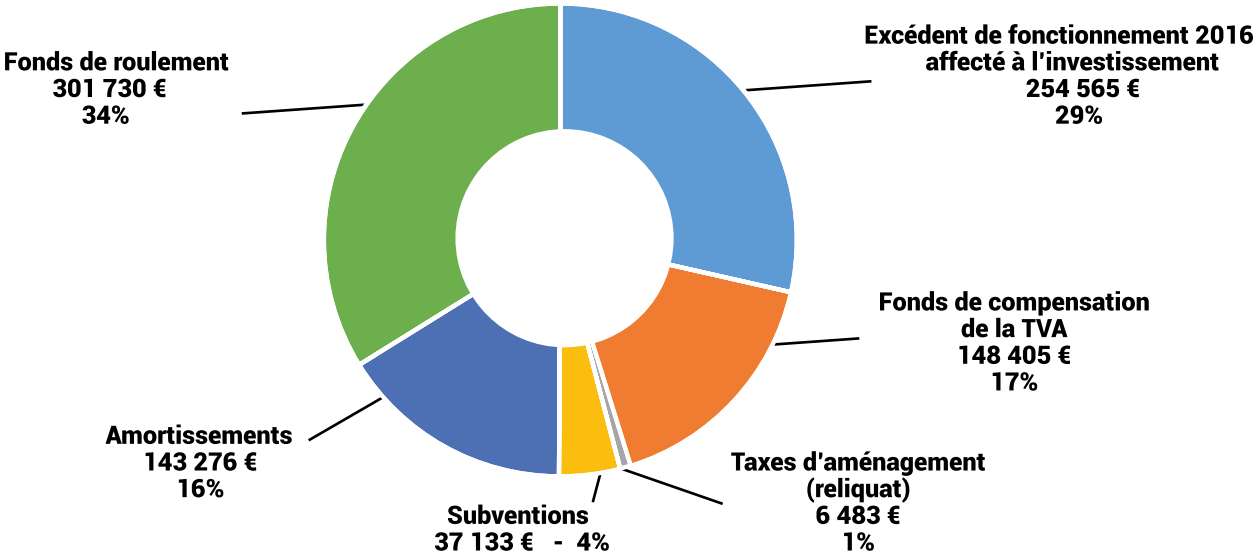

Z.A. PONT-MAHAUD

La commercialisation se poursuit

Cette zone d'activité est avant tout une réelle opportunité pour les artisans et les entreprises qui seront séduits par l'adaptabilité des lots à leurs activités, ainsi que la situation privilégiée de par la proximité avec la N137 qui relie Rennes à Nantes.
Cette opération reflète l'engagement des élus communaux à œuvrer sur leur territoire pour l'accueil de nouvelles activités économiques et le soutien à l'emploi. Cette réalisation s'intègre dans la politique de développement économique conduite par la commune de Pont-Péan.
Fin d'année 2017, il faut noter la vente de deux nouveaux lots au sein de la Zone d'activité du Pont Mahaud. L'arrivée effective des entreprises est prévue pour la fin d'année 2018. Le début des travaux des bâtiments industriels dans lesquels les entreprises s'implanteront est imminent.
La société CCG entreprise de maçonnerie, antérieurement implantée à Cesson Sévigné viendra s'implanter sur le lot Numéro 3. La SCI LIMIKA a quant à elle acquis le lot Numéro 5. Les bâtiments auront pour fonction d'accueillir des bureaux et des entrepôts destinés à des activités artisanales.

Il reste encore 3 lots dans cette zone d'activité, nul doute que la situation privilégiée de ces terrains permettra de finaliser la commercialisation des derniers lots.

■ Les renseignements se font auprès de la mairie (02 99 52 41 70)

lot1	Station de lavage	
lot 2 PM1	SAAR Location matériel TP	
lot 2	3 511 m²	111 330 €
lot 3	Société CCG maçonnerie prix de vente 76 560 €	
lot 4	Bretagne Multi-réseaux	
lot 5	Société LIMIKA maçonnerie prix de vente 67 920 €	
lot 6	Ateliers Décors et âmes société Lynalis	
lot 7	IDÉA centre et ouest sécurité incendie	
lot 8 PM1	Style Met-Al métallerie serrurerie	
lot 8	SARL Carreira - ravalement	
lot 9	4 237 m²	133 110 €
lot 10	4 389 m²	137 670 €

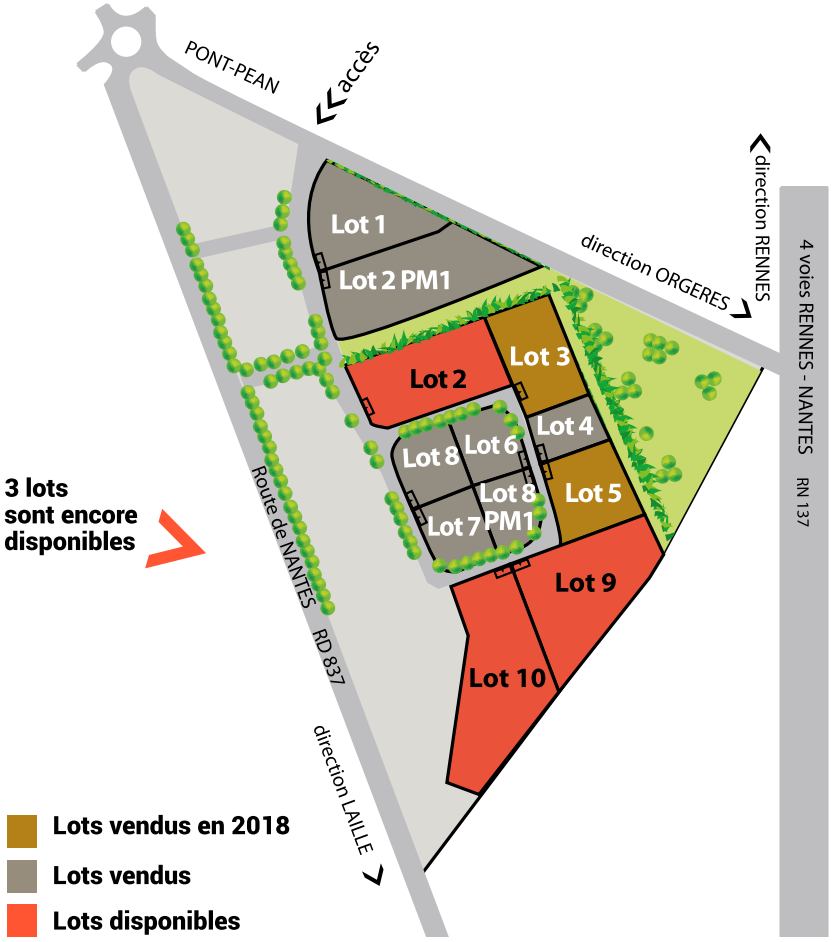

LA FISCALITÉ

Augmentation des taux
Une base historiquement faible

Le conseil municipal à décidé d'augmenter les taux locaux d'imposition. Il y a souvent focalisation sur ces taux, devenant objet de débat. Or à eux seuls, ces taux ne renseignent pas exactement sur le niveau d'imposition supporté par le contribuable. Ils sont en effet appliqués à des bases imposables que la commune ne maîtrise pas totalement. Il se trouve qu'à Pont-Péan, les bases imposables sont plus faibles que celles des communes similaires de Rennes Métropole.
Afin de procéder à un rattrapage, le conseil municipal a décidé d'agir sur le paramètre dont il a la maîtrise, c'est à dire les taux.

Exemple : À Pont-Péan pour une famille avec 2 enfants :

2 577 € X 20% = 515€40

bases	X	taux	=	impôt
(fournies par l'administration fiscale)		*(voté par la commune)*		*(taxe d'habitation)*

Base d'imposition moyenne de la taxe d'habitation, correspondant à une famille avec deux enfants.

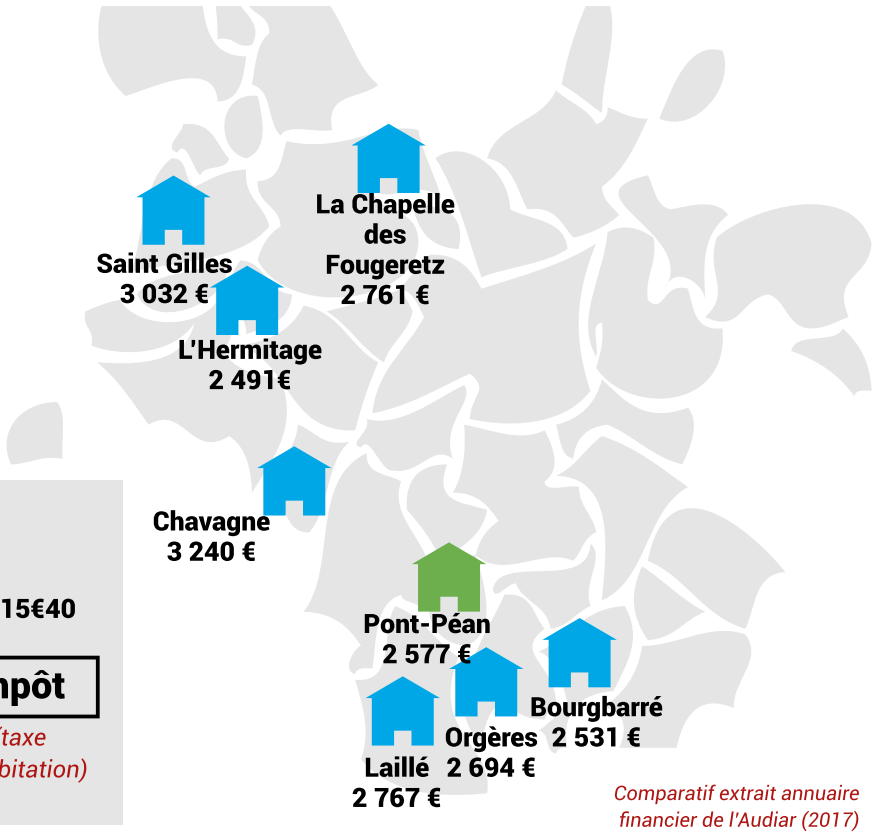

Comparatif extrait annuaire financier de l'Audiar (2017)

Montant total des principales dotations de fonctionnement versées par l'État entre 2008 et 2017 (DGF, DSR, DNP)

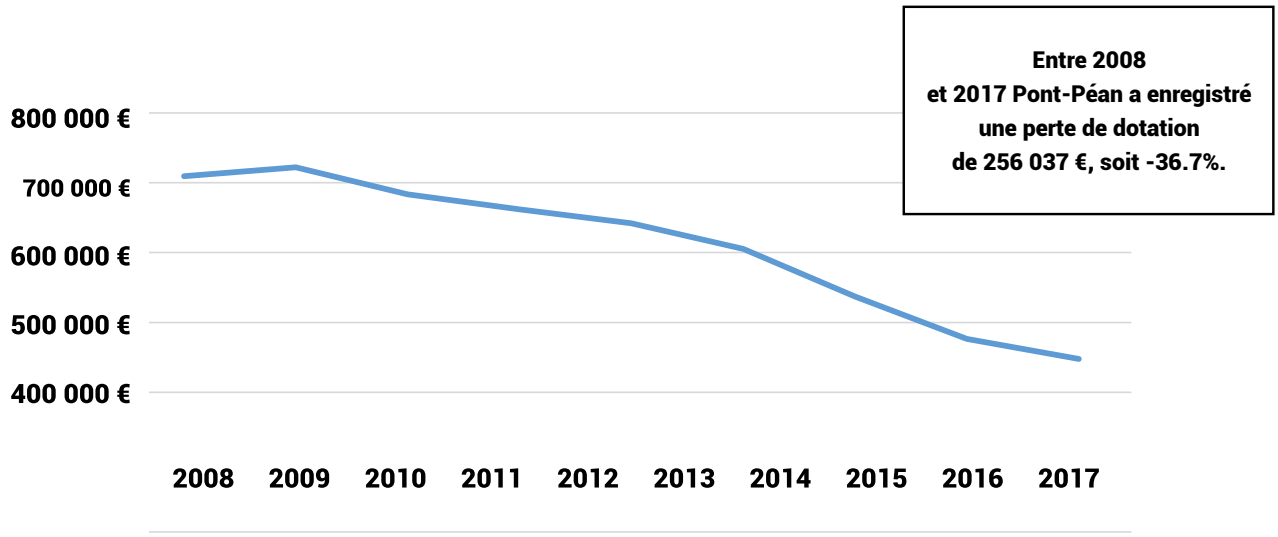

Entre 2008 et 2017 Pont-Péan a enregistré une perte de dotation de 256 037 €, soit -36.7%.

LE PRÉVISIONNEL 2018

Budget de fonctionnement

Le budget prévisionnel de fonctionnement s'élève à 3 331 460 €

Pour 100€ dépensés, la répartition est la suivante :

SERVICES GÉNÉRAUX :
administration générale, services techniques, bâtiments communaux, entretien aménagements urbains, espaces verts
40 €

SPORT et JEUNESSE :
Accueil de loisirs, Local Jeunes, salle des sports, stade de foot
12 €

SOLIDARITÉ* :
subvention CCAS, banque alimentaire
1 €

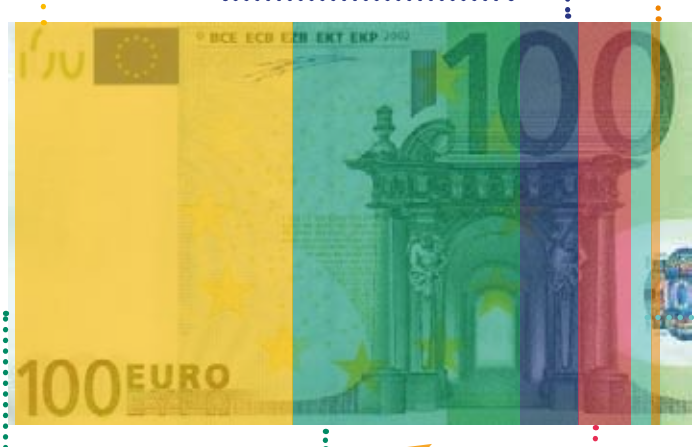

FAMILLE PETITE ENFANCE :
espace jeux, LAEP, crèche parentale et multi accueil
3 €

ENSEIGNEMENT :
écoles, restaurant scolaire, service périscolaire et péri-éducatif
33 €

CULTURE :
espace Beausoleil, médiathèque
11 €

Pour 100€ perçus, la répartition est la suivante :

CONTRIBUABLE :
fiscalité directe locale
50 €

USAGER :
paiement des services
13 €

RECETTES EXTERIEURES :
dotation de l'état, CAF et autres organismes
37 €

LE PRÉVISIONNEL 2018

Budget d'investissement

Les principaux investissements prévisionnels 2018 :

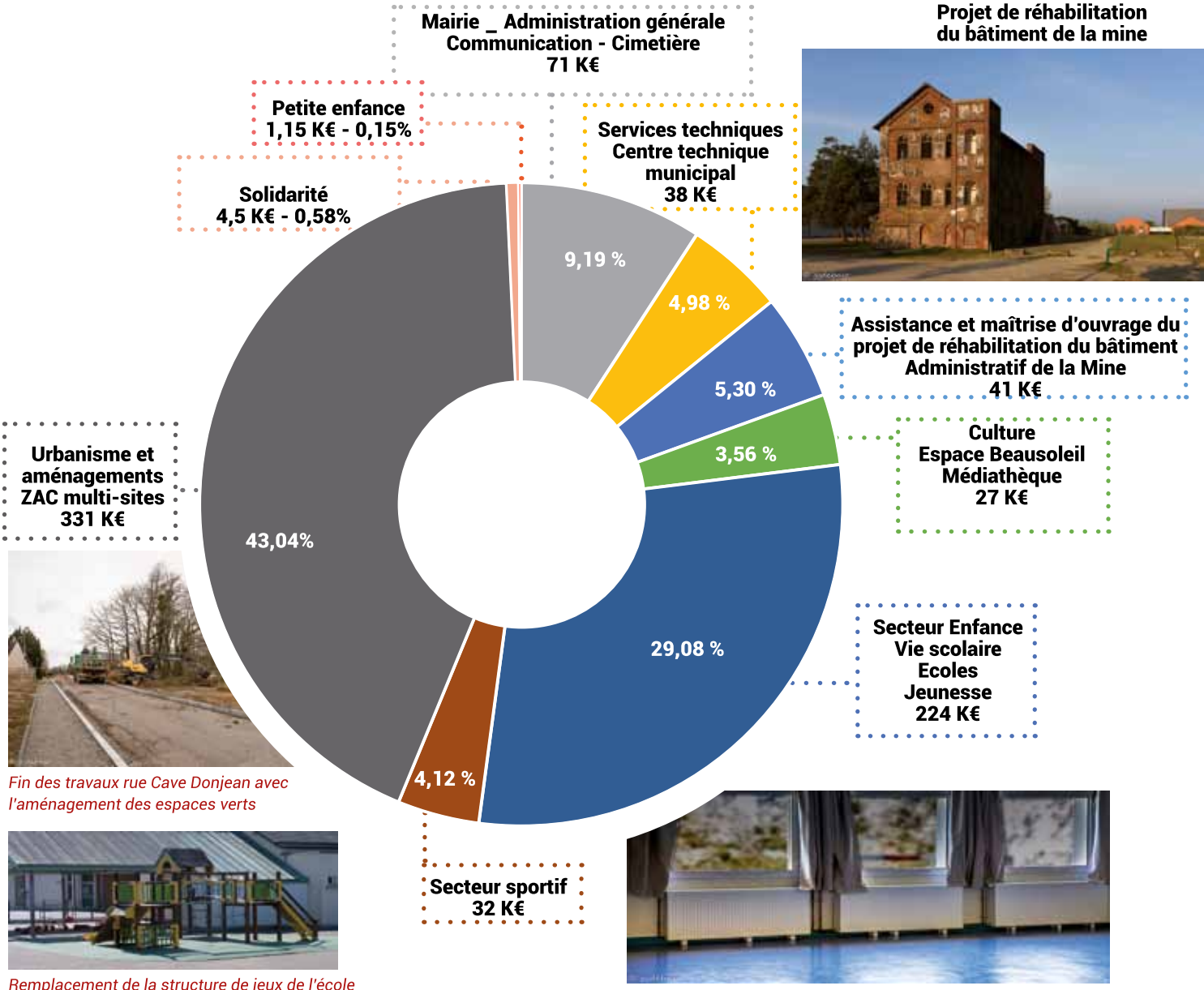

Fin des travaux rue Cave Donjean avec l'aménagement des espaces verts

Remplacement de la structure de jeux de l'école

Rénovation énergétique à l'école maternelle

2017 -2018 en chiffres

Vie communale	
4 249	habitants au 01-01-2018
1 626	foyers fiscaux
46	naissances
13	mariages
19	décès

37	Effectifs du personnel communal (en équivalent temps plein)
82	autorisations d'urbanisme déclarations préalables
15	permis de construire

11	modificatif de permis de construire
263	logements sociaux au 1er janvier 2018
1 6748	Surface des bâtiments communaux en m²

La situation budgétaire des communes

Les informations qui vous sont communiquées ici font état de chiffres clés de la commune, illustrant son évolution et son niveau de service. Le graphique permet de comparer Pont-Péan aux autres communes françaises de même strate de population.

La complexité de la gestion des finances communales va croissante et nécessite un niveau d'expertise et de technicité de plus en plus élevé. Les agents administratifs de la commune en charge des finances s'y emploient intensément, notamment avec une comptabilité analytique de plus en plus précise. Le contrôle de gestion, l'analyse et la prospective financière, la gestion de la dette et de la trésorerie constituent en effet des outils incontournables d'aide à la décision pour les élus.
L'utilisation de ces outils répond également à la demande citoyenne pour plus de transparence. Ce qui est légitime et suppose aussi des pratiques plus vertueuses venant de tous.

De nombreuses collectivités territoriales ne sont plus en mesure d'assumer le maintien de certains équipements et services publics, devenus coûteux. Face à cet enjeu inédit, les collectivités territoriales sont contraintes de devoir repenser leur organisation et l'action de leur politique publique. Ainsi, le conseil municipal de Pont Péan, attaché au maintien de la qualité des services a choisi d'agir sur le levier fiscal. Il confirme la nécessité d'une attention de tous les instants au bon usage des deniers du contribuable.
À titre d'exemple, cette volonté de rigueur budgétaire trouve son expression dans le suivi régulier de l'exécution budgétaire, la politique d'achats mutualisée et un travail de prospective sur l'évolution des différents postes de fonctionnement.

Les leviers à disposition des communes ne sont pas innombrables. Et il n'y a pas de recette miracle face aux restrictions budgétaires. Les communes qui se trouvent au bout de la chaîne administrative n'ont pas d'autres choix que de s'adapter. Il nous faut entretenir un dynamisme, indispensable à l'économie locale et à l'avenir de la commune. Les investissements permettront de moderniser l'équipement public, d'améliorer ou renforcer l'attractivité de notre territoire (aménagement urbain, transport, logement, infrastructures) et de mettre en conformité un patrimoine parfois vieillissant.

2017 en chiffres

Associations

28	associations
12 166	montant des subventions 2017 aux associations de Pont-Péan (€)

Médiathèque

12 399	documents disponibles : livres - magazines CD - DVD
986	nombre d'adhérents

Espace Beausoleil

172	jours d'occupation de l'eB en 2017
21 202	visiteurs à l'eB (lors des manifestations et locations)
54 850	recettes de locations et de spectacles (€)

Écoles

Nombre d'élèves scolarisés à Pont-Péan (rentrée 2017) :

170	école maternelle (6 classes)
282	école élémentaire (10 classes)

Comparaison financière de la situation financière de Pont-Péan par rapport aux communes de même strate de population :

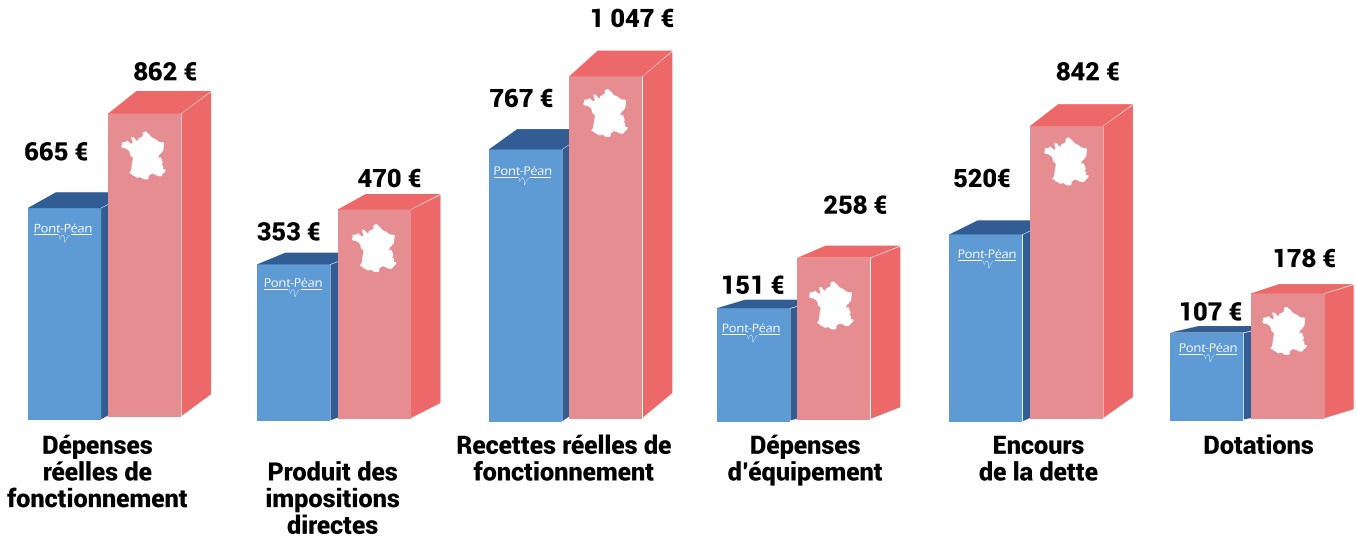

Montant par habitant à Pont-Péan

Montant moyen par habitant en France pour les communes entre 3 500 et 5 000 habitants*

** dernières données DGCL communiquées*

RENCIRCUL L'info travaux sur mobiles et tablettes

Actualisée quotidiennement pour tenir compte de l'impact des chantiers sur le territoire de l'agglomération, l'application RenCircul disponible à partir de l'adresse : circulation.rennesmetropole.fr propose des informations sur les travaux et sur les modifications des conditions de circulation qu'ils génèrent. Grâce à cette application, les automobilistes peuvent planifier leurs déplacements où qu'ils se trouvent dans la Métropole et notamment à Pont-Péan.

Infos travaux : 02 99 86 62 77
circulation.rennesmetropole.fr
sur Twitter @RennesTravaux

Un problème de voirie ou éclairage

Le signaler directement sur metropole.rennes.fr

En cas de problème de voirie ou d'éclairage, vous pouvez faire une demande : par le guichet numérique, en saisissant directement un formulaire sur metropole.rennes.fr (rubrique pratique/@démarches) ; en vous adressant directement à l'accueil de la mairie (physiquement ou par téléphone) qui saisira la demande sur le guichet numérique.

metropole.rennes.fr

Les travaux en cours
En mai et juin

Aménagements route de Pont-Péan à Chartres

Rennes Métropole aménage un rond-point entre Chartres de Bretagne et Pont-Péan

Afin d'anticiper les évolutions de trafic liées à la réalisation de la ZAC «Les portes de la Seiche», Rennes Métropole et la commune de Chartres-de Bretagne se sont engagées à réaliser des aménagements de voirie. Ils consisteront à réaménager l'avenue de la Seiche (D837) entre la Ferme des Peupliers et le pont surplombant la Seiche. Dans ce cadre, un giratoire sera créé pour marquer l'entrée de la commune et permettre le retournement des bus de la ligne 172 express. La voie de circulation douce de Pont-Péan sera également prolongée jusqu'à notre commune offrant ainsi aux cyclistes et aux piétons une liaison sécurisée, propice aux promenades.
Ce projet comportera plusieurs interventions (terrassement, assainissement, éclairage public, voirie) et se déroulera du lundi 16 avril jusqu'au mois de septembre 2018. Durant la durée de ces travaux : l'avenue de la Seiche sera mise en circulation alternée à l'avancement du chantier. La réalisation des travaux d'enrobés, qui sera programmée au mois de juillet 2018, nécessitera, quant à elle, la fermeture totale de la zone de travaux pendant quelques jours.

Rue de la Cave Donjean

Les travaux sur les collecteurs d'eaux pluviales sont terminés, ainsi que la plus grande partie des travaux de bordures et caniveaux. Les revêtements de chaussée ont été réalisés sur le tronçon allant du parking de l'école jusqu'au carrefour de la rue Emile Zola. Le secteur est, rue Emile Zola vers la rue de la Mine sera revêtu dans un second temps.

Route de Laillé

Les travaux sur réseaux enterrés sont terminés. Les revêtements ont été posés jusqu'à la rue du Canal. L'aménagement avec l'ilot central entre la rue du Canal et la rue de la Gibotière sera créé pendant la période de mi-mai à mi-juin. Les travaux de mise en place du mobilier, ceux de marquages et les finitions des aménagements paysagers seront réalisés suite aux grenaillages de certains revêtements (trottoirs et plateau surélevé).

Rénovation de l'éclairage publique

Dans le cadre du programme pluriannuelle de remplacement des lampes à boule qui consomment beaucoup d'électricité par des lampes à LED ou à vapeur de sodium beaucoup plus efficaces, les lampadaires rue Emile Zola, allée des Cèdres et allée de Provence ont été changés. La commune étudie actuellement les secteurs qui seront changés l'an prochain.

Entretien des arbres communaux

Une campagne d'élagage des arbres aura lieu en juillet. Jusqu'à présent le planning pluriannuel d'élagage était basé sur un cycle de 7 ans. Actuellement la commune étudie la possibilité de passer à un cycle de 5 ans.
Pour les abattages les demandes ont été recensées et les décisions seront étudiées au cas par cas.

Point de collecte

Un conteneur du Relais a été installé sur le parking du centre commercial et un autre à côté de la boulangerie La Minopains. Vous pourrez y déposer vos textiles préalablement enfermés dans des sacs. Pour savoir ce que deviennent vos textiles, visitez le centre de tri du Relais à Acigné : lerelais.org.

Bâtiment administratif de la mine
L'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre est lancé

Le Cabinet Médiéval a été missionné pour accompagner les élus à la conduite du projet de réhabilitation du bâtiment administratif de la mine. En septembre dernier le cabinet médiéval avait proposé 4 scénarios possibles. Suite à des sondages complémentaires, des doutes sont apparus au niveau de la pollution autour du bâtiment. Le délai pour rechercher les sources précises de pollution étant trop long, par précaution, les élus préfèrent ne pas intégrer le local petite enfance sur ce secteur, et ont retenu le scénario 2 qui envisage de créer une extension d'un seul niveau en rez-de-chaussée pour créer un volume composé du bâtiment administratif réhabilité et d'une extension. Cet espace accueillerait la médiathèque, des salles associatives et un musée. Le cahier des charges de maîtrise d'œuvre est en cours de rédaction. La procédure d'appel d'offre devra être lancée avant l'été pour un recrutement de la maîtrise d'œuvre second semestre 2018. Parallèlement des dossiers pour l'accompagnement du financement vont être diffusés auprès de Contrat de territoire, la DRAC, le Conseil Général, l'Etat, la Fondation du patrimoine...
Afin de valoriser le projet, un plan de communication est en cours de définition.

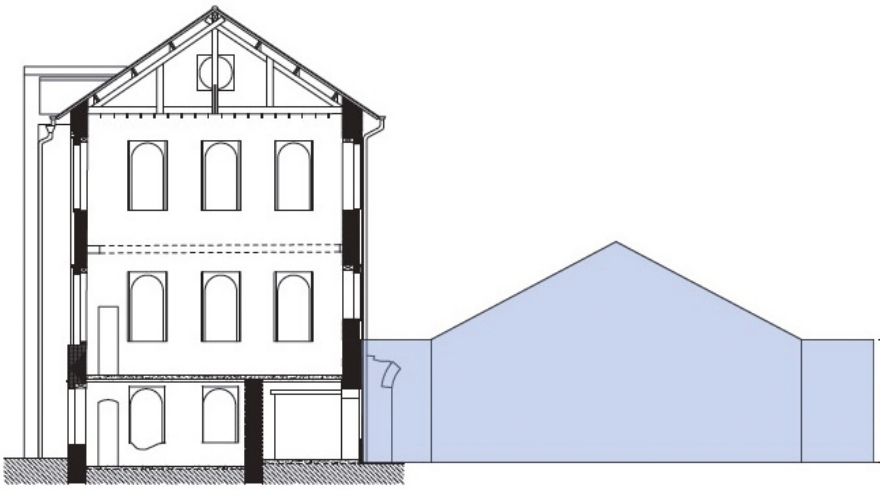

Façade ouest. Les formes et l'esthétique du bâtiment restent à inventer.

Déclarations préalables accordées

NOM DU DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX
EVEILLARD Christian	4 rue de brocéliande	changement porte entrée
ROCHER Benoît	12 rue René BARP	création d'un carport et d'un abri de jardin
POTHIN Jean-Claude	40 route de Nantes	réalisation d'un mur en parpaing enduit
BOURDEVERRE Olivier	18 avenue Colette Besson	extension maison d'habitation
PIARD Franck	9 Rue Alain Mimoun	pose d'un grillage pourtour du terrain
CHUITON Gildas	7 rue du midi	bardage sur façade
JOUNEAU Stéphane	8 Rue Diderot	extension maison d'habitation
CICEK Subhi	18, rue Louison Bobet	clôture
VERGNON Eric	15 rue Georges Beauplet	changement porte garage

Permis de construire accordés

NOM DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE TRAVAUX
PINON Marc	6 allée de l'école	rénovation maison

Mise en place d'une numérotation des lieux-dits

Une convention entre La Poste, le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 35) et la municipalité est signée afin de mettre en place une numérotation des lieux-dits.

Cette numérotation a plusieurs avantages.
Elle facilite la distribution du courrier
La numérotation des lieux-dits permet aux machines de la Poste d'effectuer un pré-tri du courrier dans le sens de la tournée du facteur. Elle évite aussi aux facteurs remplaçants de s'égarer et de perdre du temps.
Un enjeu important pour les secours
La numérotation des lieux-dits facilite l'intervention des pompiers et autres services de secours. Il s'agit pour eux de gagner du temps, surtout en cas de détresse vitale d'une personne seule, d'abord en recevant une adresse précise au moment de l'appel, puis, pour trouver le lieu.

La mairie saisira la numérotation créée dans le système géographique de Rennes métropole, à partir duquel sera effectuée la mise à jour de la plateforme d'échanges de données GéoBretagne. Chaque gestionnaire de réseaux (télécommunications, eau, gaz, GPS) pourra ensuite y puiser les nouvelles informations pour son propre usage.

Les plaques de numérotation sont actuellement en fabrication. **Les habitants concernés par cette numérotation recevront une invitation à une réunion publique organisée en mairie, au cours de laquelle les plaques de numérotation seront distribuées.**

Pont-Péan pratique une gestion différenciée de ses espaces verts

Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation…

Concrètement comment la gestion différenciée est-elle appliquée ?
Ainsi certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles, ou écologiquement précieux sont laissés à eux-mêmes. Ils sont fauchés ou extensivement pâturés, éventuellement une fois tous les deux ans sur certaines parties, afin d'y conserver des refuges pour la biodiversité et une plus grande diversité de paysages. Alors que d'autres sont tondus en raison de leurs fonctions, l'exemple type étant le terrain de foot destiné aux compétitions homologuées. Un codage a été mis en place afin d'optimiser l'organisation du travail des agents techniques. Une grande partie des espaces créés ou recréés est pensée de manière à optimiser le travail d'entretien. Les plantes rustiques, locales et vivaces sont favorisées, afin de limiter les apports externes (engrais etc.). Les feuilles mortes, par exemple, ne seront plus automatiquement ramassées, mais poussées près des arbres, afin de redonner à la terre un apport en matières organiques. Les tailles ne sont plus architecturées (sauf en zone 1). On cherche à obtenir des ports plus naturels.

Les bénéfices de la gestion différenciée :
- **Préserver et enrichir la biodiversité,** en privilégiant des espèces locales et en laissant la végétation se développer dans certaines zones, offrant ainsi à la faune nourriture et habitat,
- **Réduire les besoins en eau** (espèces indigènes adaptées à la pluviométrie locale, paillage permettant de conserver l'humidité au pied des végétaux),
- **Limiter les pollutions,** en diminuant la consommation des engrais et des produits phytosanitaires, l'objectif de la commune est d'aller vers le « Zéro Phyto»,
- **Réduire l'impact carbone** de cette gestion en réduisant les tontes et autres interventions motorisées,
- **Former les équipes** pour s'orienter vers des interventions adaptées à l'état des plantes et aux aléas climatiques.

La commune en quelques chiffres :
- **10.31 Ha de surfaces pelouses**
- **1.4 Ha de massifs arbustifs et de vivaces**
- **3.15 km de haies bocagères ou arbustives**
- **98.85 m² de massifs et jardinières annuelles et bisannuelles**
- **1 819 arbres**

Faites le tri

Tritout - 26 mai

Avec l'appui des compétences de Rennes Métropole, la municipalité organise la collecte des déchets ménagers spéciaux et la collecte des encombrants, place de la Fontaine Blanche samedi 26 mai.

Mise à disposition de deux bennes pour les déchets encombrants :
- électroménager
- meubles
- divers : portes, fenêtres, radiateurs, ballons d'eau chaude, landaus, vélos…

Emmaüs viendra récupérer tout ce qui est susceptible d'être réutilisé.
Un prestataire délégué par Rennes Métropole sera présent pour récupérer **les déchets spéciaux :**
- piles, accumulateurs, batteries
- produits de jardins, phytosanitaires
- solvants, vernis, peintures
- produits d'entretien
- ampoules, tubes fluorescents
- bombes aérosols avec leur produit, acides, bases
- radiographies
- huiles végétales et minérales usagées, filtres à huile
- seringues usagées
- cartouches d'encre

Dépôts le samedi 26 mai de 9 h à 17 h, place de la Fontaine Blanche

Besoin d'un coup de main?
Pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion, nous proposons de récupérer vos encombrants au pied de votre logement. Jusqu'au mercredi 16 mai, vous pouvez faire votre demande en appelant la mairie 02 99 52 41 70. Vous préciserez le type de déchets pour avoir une notion du volume. **Les services municipaux organiseront en conséquence les ramassages, le vendredi 25 mai dans l'après-midi.**

Destruction des nids de «frelons asiatiques»

La mairie prend en charge la destruction des nids de Vespa Velutina et exclusivement les nids de cette espèce.

La marche à suivre :

- le particulier appelle la FGDON à ce numéro : 02-23-48-23-23
- au téléphone la FGDON s'assure qu'il s'agit bien d'un nid de frelon Vespa Velutina. Dans ce cas elle renvoie le particulier vers la mairie.
- l'accueil de la mairie prend les noms et adresse du particulier, relève la date et l'heure d'appel et donne le contact d'une entreprise dans la liste des entreprises référencées.
- le particulier convient d'un rendez-vous d'intervention avec l'entreprise.
- l'entreprise fait parvenir la facture en mairie à l'issue de l'intervention.

■ Attention : S'il ne s'agit pas d'un nid de frelon Vespa Velutina, la destruction est à la charge des particuliers.
La FGDON est intervenue 16 fois à Pont-Péan en 2017.

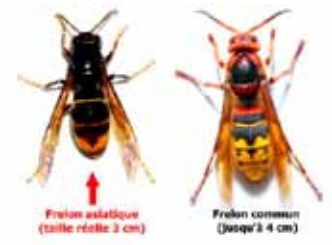

Respectons la tranquillité de nos voisins

L'arrivée des beaux jours impliquent les travaux d'extérieurs avec l'utilisation d'appareils sonores, tondeuses, nettoyeurs haute pression...
Mais c'est aussi la saison des siestes, de la lecture dans le jardin, des repas extérieurs...
Alors, pour que tout le monde y trouve son compte, faites preuve de courtoisie.

La règlementation face aux nuisances

Le bruit

Il est rappelé qu'il est interdit pour les particuliers de faire du bruit :

- **Les dimanches et jours fériés**
- **Du lundi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 8h.**

Le feu

Hormis pour les agriculteurs qui entretiennent le bocage, il est interdit de brûler les déchets verts. Des alternatives existent pour réduire les déchets verts au jardin : végétaux à pousse lente, tonte mulching, taille douce, broyage, etc.

Les échos du marché

Le dimanche 1er avril s'est déroulé le rendez-vous de printemps organisé par le groupe d'animation

Cette animation fut aussi musicale avec Saïd et sa mandole venu nous interpréter des chansons de sa Kabylie natale et Jo Le Tissier à l'harmonica.

« Anim' Marché » en collaboration avec tous les commerçants du marché, le restaurant La Paillote, le magasin U express, la fleuriste « Fleurs et papillons », les boulangeries Janvier et La Minopain ainsi que la troupe de l'association Zico'marché.
Cette année, le thème retenu était le poisson d'avril !
Canulars, fausses promotions, poissons d'avril, interviews pour TV « Anim' Marché », pêche à la ligne, dégustation de toasts aux poissons et autres garnitures offertes par les commerçants étaient au menu de cette matinée conviviale et chaleureuse.

■ **Une nouvelle animation du marché aura lieu le dimanche 30 septembre pour l'arrivée de l'automne. En attendant, nous vous rappelons que le marché est ouvert tous les dimanches matin de 9h à 13 h.**

Venez au marché le dimanche matin,
c'est passer un moment convivial
en faisant ses courses...
Chez le primeur : Quand on est pommé,
on retrouve la banane et même la pêche !
Chez l'ostréiculteur : Avec l'huître de
Cancale, on retrouve le moral !
Chez le fromager : Fini l'épaisse,
on retrouve le sourire avec le kiri !
Chez le traiteur : Quand tout part de
travers porc, ça redonne la patate ! Et
même la frite !
A la Paillote : Quand ça papillotte,
un repas et ça finit toujours sur une
bonne note !

Chez la fleuriste : Finies les peurs, dites-le
avec des fleurs !
Que du bonheur !
Chez le poissonnier : Quand on bou-
droie du noir, on remet le turbot !
Chez l'apiculteur : Une cure de miel,
ça sonne le réveil !
Chez le traiteur asiatique : Quand
on aime,
on rit cantonnais !
Chez les boulangers : On sort toujours
du pétrin avec du bon pain !
Chez U express : Finie la tristesse,
on sort sans stress !

La Mine en fête
Pont-Péan accueille le Festival Le P´tit Souffleur

La 9ème édition du festival de théâtre amateur organisé par le collectif « Le p'tit Souffleur » aura lieu cette année à Pont-Péan dans le cadre de la fête de la Mine.

Ce collectif, qui regroupe à ce jour huit troupes de théâtre des communes de Bain de Bretagne, Baulon, Guichen, Le Petit Fougeray, Pancé, Pont-Péan, Poligné et Saint Senoux, délègue chaque année l'organisation de ce festival à une troupe différente.
En 2018, c'est au tour des Arts Maniaques d'organiser cette journée, avec l'aide du comité des fêtes, de l'Espace Beausoleil et de la Mairie.
Entre 11h00 et 19h30, sur le site de la mine, trois scènes seront aménagées. Une dizaine de troupes de théâtre viendront y présenter de courtes pièces en alternance. La bonne humeur sera garantie tout au long des différents spectacles proposés.
L'Espace Beausoleil, quant à lui, a invité la fanfare des Fonk'Farons et le peintre performeur Héol qui, présenteront en clôture du festival, la première de leur toute nouvelle création musicale et visuelle : «FLOK». Les Fonk'Farons joueront ensuite pour animer le début de la soirée et l'apéritif.

Tous les spectateurs pourront ensuite participer au pique-nique géant et profiter du bal et du feu d'artifice organisés par le comité des fêtes et la municipalité dans le cadre de la fête de la mine.

Un collectif de jeunes pontpeannais et bruzois propose un sound system de 21h à 1h du matin sur le carreau de la mine lors de la mine en fête : Techno, électro swing, Acid animeront la soirée.

■ Samedi 23 juin 2018 - esplanade de la mine - Entrée gratuite
Renseignements : 06.44.81.75.96 ou 06.86.17.46.47 ou par email arts.maniaques@laposte.net - www.lesartsmaniaques.fr

Samedi 23 juin - 19h30

Flok - Les fonk´farons & Héol

Un échafaudage, des toiles, quelques chevalets, huit musiciens et un peintre pour un spectacle musical qui imprègne les yeux et les oreilles. Un groove de macadam qui fait résonner le pavé de ses compositions originales mêlant jazz, funk, New Orleans. Des spectacles qui font se dandiner postérieurs et zygomatiques.
Après dix ans d'existence, plus de 350 concerts en France et en Europe, et trois albums, les huit musiciens des Fonk'Farons ne se lassent pas de sillonner les rues ! Leur projet, s'articule autour de nouvelles compositions, et d'une nouvelle approche du live pour la rue. La création de ce spectacle verra le jour le 23 juin à 19h30 à Pont-Péan un nouveau spectacle et un nouvel album à l'été 2018.

■ Création musicale et visuelle
Tout public

Samedi 30 juin

17h30

Flûtissimo - Concert flûte

Flûtissimo est un projet pédagogique de plusieurs enseignants qui ont souhaité rassembler soixante-dix élèves des Conservatoires et Ecoles de Musique du Département pour partager leur passion commune de la flûte.

Après Fougères, Saint-Malo et Rennes, cette quatrième rencontre, s'arrêtera à l'espace Beausoleil.

■ Entrée gratuite sur réservation à l'école de musique Rive Sud 02.99.05.44.08
simrivesud@ville-bruz.fr

Vendredi 22 juin

20h

Balade contée

L'association de Randonnée pédestre en partenariat avec la municipalité vous invite à participer à un parcours conté et chanté, une manière conviviale et originale de découvrir Pont-Péan. À l'issue de la balade, crêpes et rafraîchissements vous seront proposés.
■ Balade gratuite et ouverte à tous

En résidence à l´eB :

- Du 7 au 11 mai :
Olli and the Bolliwood Orchestra
- Du 28 au 29 mai :
Apes O'Clock

Les galas de danse

- 2/3 juin :
Jazz Attitude de Bourg des Comptes
- 9/10 juin :
Ainsi danse de Saint Erblon
- 16/17 juin :
K-Danse de Bourgbarré

RaConte-moi d'où tu viens

Après une première rencontre autour de la Slovaquie, la médiathèque vous donne rendez-vous samedi 23 juin à 10 h 30 pour partir à la découverte de la République démocratique du Congo. Venez partager un moment chaleureux et familial autour d'une lecture d'histoires congolaises et d'une dégustation de quelques spécialités.
La médiathèque propose une sélection d'ouvrages pour découvrir l'histoire et la culture de ce pays.

samedi 23 juin à 10 h 30
entrée libre sur réservation

BLOPS : La naissance d'un partenariat entre les médiathèques

Afin d'offrir un large choix de documents et de services aux usagers, les médiathèques de Bourgbarré, Laillé, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon oeuvrent désormais en partenariat. Les usagers pourront bénéficier d'un tarif de proximité afin de pouvoir emprunter des documents dans chacune de ces médiathèques. Les tarifs d'abonnement seront dégressifs : première adhésion au tarif de la médiathèque, 2e adhésion 5€, 3e adhésion 3€. L'adhésion à la quatrième et cinquième médiathèque seront gratuites. N'hésitez pas à vous renseigner.

Petits lecteurs

Rendez-vous à la médiathèque pour une séance de lecture, et découverte d'albums sur le thème des poissons.
Séance destinée aux 0 à 3 ans.

Samedi 16 juin à 10h30 - Sur réservation, le nombre de places est limité.

La sélection de la médiathèque
Livres pour l'été

Vous cherchez une idée de lecture pour vous détendre au soleil ? Quoi de mieux qu'une sélection de livres pour se sentir bien. Nous vous proposons des documents anti-morosité pour faire le plein de bonne humeur !

Un petit boulot,
Ian Levinson
Une petite ville américaine ravagée par la fermeture de l'unique usine. Un héros qui perd non seulement son travail, sa télé, son aspirateur, mais aussi sa petite amie... Pour ne pas perdre en plus sa propre estime, il est prêt à accepter n'importe quel petit boulot, y compris celui qu'un bookmaker mafieux lui propose...
Un roman policier à l'humour noir qui associe intrigue rocambolesque et satire de la société.

On ne fait que passer,
Christiane Rancé
Une maison de vacances, l'été, où se croisent autochtones et citadins égarés, amis choisis et pièces rapportées, ados hurleurs et aïeux malentendants, voisins anglais et sangliers en goguette, sans compter tous ceux, auto-invités de dernière heure, qui ne font que passer...
Découvrez avec humour et légèreté comment survivre à des vacances d'été en famille.

Le froid modifie la trajectoire des poissons,
Pierre Szalowski
4 janvier 1998, Montréal. Un garçon de dix ans apprend que ses parents vont se séparer. Désespéré, il demande au ciel de l'aider. Le lendemain débute la plus grande tempête de verglas que le pays ait jamais connue. Des événements incroyables ou anodins vont faire peu à peu basculer la vie du voisinage. Le grand gel va progressivement changer la vie de tous les habitants de cette rue... pour le meilleur.
Une lecture rafraîchissante où se côtoient humour, bienveillance et expressions québécoises.

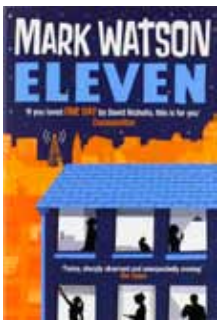

Eleven,
Mark Watson
La nuit, Xavier Ireland anime avec passion une émission de radio pour les Londoniens, à l'écoute de leurs espoirs, leurs peurs, leur doutes. Le jour, c'est un solitaire, un homme volontairement coupé du monde. Jusqu'à sa rencontre avec une femme de ménage peu ordinaire qui va l'obliger à se confronter aux fantômes de son passé. Qu'il le veuille ou non, le destin de Xavier est lié à celui des autres, et le plus infimes de ses actes peut déclencher une série d'événements susceptibles d'affecter inéluctablement la vie de onze de ses concitoyens.
Une belle galerie de portraits des onze personnages reliés entre eux par l'effet papillon.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h 30

Médiathèque - 18 route de Nantes
Responsable : Véronique Laroche
mediatheque@pontpean.fr
02 99 52 80 53

Accompagner les frustrations chez l'enfant
Une conférence pour en parler

Suite au succès de la conférence sur les émotions de l'enfant du 19 mars dernier qui a reçu plus de 80 personnes, le service petite enfance de la ville vous propose une nouvelle conférence qui traitera de la manière d'accompagner les frustrations chez l'enfant. Cette conférence sera une nouvelle fois animée par Monica MEJIA Psychologue clinicienne.

Mardi 5 juin - 20h à l'espace Beausoleil
conférence intitulée « Accompagner les frustrations chez l'enfant ».
Réservation obligatoire _ places limitées

Retour sur...
La semaine de la petite enfance

Du 12 au 18 mars s'est déroulée la semaine de la petite enfance sur le thème « tout bouge ».

La Passerelle

Un premier pas à l'école

La passerelle école a commencé le 4 avril dans les deux classes de petite section.18 enfants participent au dispositif de passerelle école. Il s'agit pour ces enfants de découvrir l'univers scolaire à raison de 3 matinées entre avril et juin. Une façon d'intégrer la rentrée prochaine en petite section, en douceur.

Le service sera fermé
du 27 avril jusqu'au 13 mai.

Espace petite enfance - 2 rue de Bellevue
Responsable : Aline Bréhélin - petiteenfance@pontpean.fr
06 86 87 31 63 / 02 23 50 25 77

Les inscriptions pour le restaurant scolaire via le portail famille sont obligatoires

Dorénavant la famille des enfants dont l'absence au restaurant scolaire n'est pas signalée paiera le repas 3, 60€ (prix d'achat du repas au syndicat). Et les parents des enfants non inscrits se verront appliquer une majoration de 2€ en plus du tarif habituel.

Rentrée 2018
Validation de la différenciation des rythmes scolaires

Afin de prendre en compte les besoins différents des enfants en fonction de leur âge et ainsi favoriser leurs apprentissages et leur bien-être, la municipalité souhaite tester une différenciation des rythmes scolaires entre élèves de la maternelle et de l'élémentaire.

Après proposition et vote du conseil d'école du 9 avril **le Conseil Départemental de l'Education Nationale, qui s'est réuni le 4 Avril 2018, a validé la différenciation des rythmes scolaires de manière dérogatoire et expérimentale pour notre commune.**

Les enfants de la maternelle auront un rythme de 4 jours de classe par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Les horaires scolaires seront les suivants : 8h45-12h et 14h-16h45.

Les enfants de l'élémentaire poursuivront sur un rythme de 4.5 jours de classe par semaine, comme depuis septembre 2013 et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires :
Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

Les horaires scolaires seront les suivants :
- Journée sans TAP (activités péri-éducatives) : 8h45-12h et 14h-16h30
- Journée avec TAP (activités péri-éducatives) : 8h45-12h et 14h-15h15, puis TAP de 15h15 à 16h30
- Mercredi matin : 8h45-12h15

Prochainement, à la demande du Directeur Académique, un groupe de travail va se constituer (élus, personnel communal, directrice, enseignants, parents, coordinateur de la réforme des rythmes scolaires et Inspecteur de la circonscription) pour évaluer l'organisation mise en place tout au long de l'année scolaire 2018-2019.

Centre de loisirs et camps
Les activités d'été

Le guide des activités d'été, matinées équitation, camps au domaine de Trémelin et à Mézières sur Couesnon, est disponible à l'accueil du service enfance, à la mairie et sur www.pontpean.fr.

Les activités du centre de loisirs proposées (manuelles, sportives, cuisine...) sont en rapport avec une thématique mensuelle élaborée par les animateurs. Un grand jeu est organisé toutes les semaines.

Les inscriptions se feront uniquement via le portail familles : https://pontpean.portail-familles.net/, à partir du 22 Mai et jusqu'au 15 Juin 2018.

Information
du 30 juillet au 14 août
L'accueil de loisirs de Pont-Péan sera fermé du lundi 30 juillet au 14 août 2018. Si vous avez un besoin de garde pour cette période, une convention a été signée avec la mairie de Chartres-de-Bretagne. Le tarif appliqué sera le même qu'à Pont-Péan.
- **Renseignements au centre d'animation l'Igloo 02 99 41 37 62**

Pour les camps quelques places sont encore disponibles. Vous pouvez vous renseigner au service enfance.

Service enfance et vie scolaire
allée de l'école 02 99 05 77 17
enfance.jeunesse@pontpean.fr

Local Jeunes
11 - 18 ans

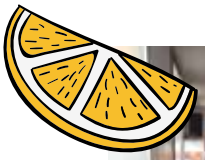

ouverture :
du 9 juillet au vendredi 27 juillet
&
du lundi 20 août au jeudi 30 août

À disposition : billard, un baby-foot, des jeux de société (Zombicide, Catane, le Mito...), un espace informatique pour le jeu en réseau et un espace extérieur avec transats. L'encadrement est assuré par deux animateurs diplômés.

horaires d'été

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
14h - 19h	**16h - 23h**	**14h - 19h**	**16h - 23h**	**Toute la journée**
Accueil informel jeux de société billard babyfoot salle de bricolage activités manuelles jeux en réseaux	**Soirée repas**	Accueil informel jeux de société billard babyfoot salle de bricolage activités manuelles jeux en réseaux	Soirée à thème grand jeux cinéma sortie...	Sortie à thème sur proposition des jeunes plage ski bus wake board accrobranche

LOCAL JEUNES
Espace Beausoleil
Allée de la mine
06 74 83 34 95
localjeunes@pontpean.fr

OUVERTURE
en période scolaire,
mercredi 14h-19h
vendredi 17h - 19h
et samedi 14h - 19h

Inscriptions :

La programmation définitive sera disponible à partir du vendredi 15 juin directement au local jeunes, sur www.pontpean.fr et sur la page Facebook du local jeunes.
Inscriptions et informations au local jeunes aux horaires d'ouverture.

CL2I

11 - 16 ans

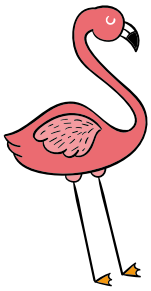

du lundi 9 juillet
au vendredi 27 juillet

CL2I, Centre de Loisirs intercommunal itinérant est une structure intercommunale basée à Orgères qui accueille les jeunes âgés de 11 à 16 ans résidant sur sept communes environnantes, durant le mois de juillet.
Il propose diverses activités sportives (sports collectifs, accrobranche, rafting, piscine, water jump...) encadrées par des animateurs qualifiés.
L'objectif étant l'initiation et la pratique d'activités sportives ainsi que la découverte du patrimoine local et la sensibilisation à l'écocitoyenneté.
Le transport par car est assuré pour chaque commune, sur le lieu indiqué lors de l'inscription.

Local
en autonomie
Pour les jeunes majeurs

Le Local En Autonomie est un espace réservé aux jeunes pont-péannais âgés de plus de 17 ans. Ce lieu a pour vocation d'être mis à disposition d'un groupe précis, et n'est en aucun cas un lieu en libre accès. L'inscription au Local En Autonomie est obligatoire pour en avoir l'accès.

Plus d'information au local jeunes auprès des animateurs et animatrices jeunesse.

Retour sur le salon
Les Arts du coin

La cinquième édition du salon intercommunal les Arts du Coin sur le thème « INSOLITE » qui s'est déroulée les 24 et 25 mars derniers a connu un réel succès avec 950 visiteurs qui étaient invités à choisir « leurs coups de cœur » parmi les 260 œuvres présentées.

La qualité des œuvres des exposants appartenant aux dix associations partenaires et présentes sur ce salon a été remarquée par les visiteurs et le choix a été difficile pour beaucoup d'entre eux.
M. Daviau, Conseiller Départemental, Daniel Dein, Maire d'Orgères et les élus à la vie culturelle des six communes partenaires de ce salon, Bourgbarré, Laillé, Noyal-Chatillon sur Seiche, Orgères, Saint-Erblon et Pont Péan ont remis les prix aux lauréats des différentes catégories d'œuvres peintures et sculptures enfants, adolescents et adultes et art floral.

Les prix attribués par association sont *(détail sur www.pontpean.fr)* **:**
Le p'tit Boz'Art d'Orgères : 1er prix peinture enfants (œuvre collective), 1er prix peinture adolescents, 1er prix peinture adultes (œuvre collective), 3ème prix peinture adultes ;
L'Amicale Laïque de Bourgbarré : 2ème prix peinture enfants, 2ème prix sculpture enfants (œuvre collective), 3ème prix sculpture enfants (œuvre collective) ;
Caf'Art'Naüm de Saint Erblon : 3ème prix peinture enfants, 2ème et 3ème prix peinture adolescents, 1er prix sculpture enfants (œuvre collective), 1er, 2ème et 3ème prix sculpture adolescents ;
L'Atelier de créativité de Pont-Péan : 2ème prix peinture adultes, 1er prix Art floral, 2ème prix Art floral (œuvre collective) et 3ème prix Art Floral ;
Les têtes de l'Art de Noyal Chatillon sur Seiche : 1er et 2ème prix sculpture adultes et 3ème prix sculpture adultes (œuvre collective).

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce salon.

1er prix art floral et prix spécial du jury

Premiers prix de peinture enfants ados adultes

Théâtre

Spectacle des Arts Maniaques Retour sur image....

Les 17 et 18 mars dernier, le paradis s'était installé à l'Espace Beausoleil pour les Arts Maniaques. Merci aux nombreux spectateurs qui sont venus assister à leur spectacle.
Pour autant leur saison n'est pas terminée !
Après des partenariats, sous forme de lectures, avec la chorale Sol Mineur (7 et 8 avril à Beausoleil) et la médiathèque (20 avril), ils vous inviteront le samedi 23 juin, au 9ème festival de Théâtre amateur en plein air du P'tit Souffleur présenté à la page de l'Espace Beausoleil. En septembre, après quelques vacances sous le soleil (...), ils vous inviteront à venir les retrouver pour leur 10ème soirée caritative le samedi 22 septembre. Ils vous détailleront le programme de cette soirée dans les prochains bulletins. Mais vous pouvez déjà bloquer cette date, car l'an dernier ils ont dû refuser du monde.

■ Vous pouvez toujours suivre leur actualité sur leur site : https://www.lesartsmaniaques.fr/

VTT - Véloxygène

Participez à la 19e Randoxygène de Pont-Péan dimanche 24 juin

Retenez bien la date et préparez vos VTT. Le dimanche 24 juin prochain, forte de sa centaine d'adhérents, l'association Véloxygène organisera en effet sa 19e Randoxygène VTT au parc du Tellé. Cet évènement qui réunit chaque année entre 700 et 800 participants est, rappelons-le, ouvert à tous, petits et grands, débutants et même champions. Les organisateurs ont en effet tout prévu. Un circuit de randonnée, ludique et facile, de 12 km pour les familles et les débutants, des circuits de 25 et 35 km pour celles et ceux qui veulent en faire plus mais en restant raisonnables, et enfin trois autres boucles de 47, 55 et 70 km nettement plus sportives et techniques pour les plus aguerris. « L'idée est de satisfaire tout le monde, ce rendez-vous restant avant tout un évènement festif et convivial », insiste Valéry Merlet, président de Véloxygène, qui compte une fois encore, sur une présence massive des Pontpéannais et des Pontpéannaises.

■ Pratique :
Inscriptions et départs libres de 7h45 à 10h suivant les circuits.
Participation : 5 € (gratuit pour les _ de 12 ans et mi tarif pour les 12-16 ans). Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non accompagnés. Casque obligatoire. 1 à 3 ravitaillements inclus.
Boisson et cakes salés pour tous à l'arrivée.
Plus d'infos sur : www.veloxygene35.com
Contact : veloxygene35@gmail.com ou au 06 80 23 22 59

Yoga SATTVA
Cours d'essai en juin

L'association vous invite à découvrir son activité en participant à 1 cours d'essai d'1h15.
Lundis 11 et 18 Juin : 17h45 - 19h10 - 20h30 Complexe sportif J. Gourdais
Mardis 12 et 19 Juin : 9h00 - 10h30 Complexe sportif J. Gourdais
Mardis 12 et 19 Juin : 18h10 - 19h30 Espace Beausoleil.

Pour y participer, il vous suffit de venir en tenue de sport et muni d'un tapis de gym.
Les inscriptions pour la saison 2018-2019 auront lieu lors du forum des associations de Pont-Péan en septembre.

Renseignements au 02 99 41 28 10 ou 02 99 52 88 67 ou yoga.sattva@yahoo.fr

USPP Foot
Programme Éducatif Fédéral

Le club de football de l'US Pont-Péan vient d'adhérer au Programme Éducatif Fédéral (PEF) proposé par la Fédération Française de Football. Ce programme a pour but de sensibiliser les joueurs de football aux valeurs éducatives et citoyennes en leur transmettant des messages simples lors des entraînements ou des matchs.
Ce programme ambitieux visant en définitive à former des sportifs accomplis mais également des citoyens respectueux s'articule autour de six thématiques : la santé, l'engagement citoyen, l'environnement, le fair-play, les règles du jeu et l'arbitrage et la culture football.
L'adhésion à ce programme s'inscrit dans la volonté nouvelle du club de former et d'éduquer ses jeunes licenciés en leur transmettant des valeurs fondamentales comme la solidarité, le respect de soi et des autres, l'ouverture d'esprit et l'intégrité. Car ne l'oublions pas, un club de football a également un rôle social et intégrateur à assumer.

Temps Périscolaire
Depuis le mois de mars, l'US Pont-Péan football participe aux activités périscolaires proposées par la ville de Pont-Péan. Tous les lundis de 15h15 à 16h30, Quentin et Alexandre, tous les deux licenciés et éducateurs au club animent une séance autour du ballon rond.
Régulièrement, ils incluent dans leurs séances des exercices issus du Programme Éducatif Fédéral (PEF) ; une excellente occasion pour les jeunes d'intégrer des valeurs citoyennes essentielles, tout en s'amusant avec un ballon !

Théâtre

2 belles soirées à l'eB pour le Roi Grenouille

En première partie des 20 et 21 avril, les adolescents de la troupe du Roi Grenouille ont su captiver le public venu nombreux.

Les messages tels que la tolérance, la solidarité et l'acceptation de la différence étaient au cœur du scénario mis en scène par Nathalie, leur animatrice. La motivation et l'envie de jouer sur les planches ont permis à ces jeunes de réussir malgré un calendrier scolaire chargé pour beaucoup d'entre eux.
Les Dinosaures (nom de la troupe adultes) nous ont transportés dans l'univers familial avec ses secrets parfois lourds à porter et ses conséquences souvent insoupçonnées. L'écriture de Virginie Van Acker avec sa pièce « Mais qu'est-ce qu'elle fout la mort » a permis de traiter le sujet avec beaucoup de subtilité de façon comique.
Les acteurs, chacun habité par leur personnage aussi déjantés les uns que les autres, ont enjoué les spectateurs venus nombreux les applaudir. Une belle soirée de communion avec le public qui s'est prolongée par des échanges avec les comédiens dans une ambiance chaleureuse. Un grand remerciement à tous les bénévoles qui dans l'ombre ou presque ont contribué à la réussite de ces soirées. Ce succès confirme, une fois encore, l'attrait du public pour le théâtre amateur et le rôle que joue le secteur associatif dans la vie de la commune.

Les groupes enfants sur la scène de l'eB le 26 mai 2018 à 20h30
Un spectacle conçu et mis en scène par Nathalie, l'animatrice des groupes enfants.
Ce sont plus d'une trentaine de jeunes qui seront sur les planches pour vous offrir un spectacle représentant le travail d'une saison.
L'occasion vous est donnée de partager un moment de détente en famille, de découvrir les talents de ce jeunes acteurs en herbe et pourquoi pas donner l'envie à d'autres enfants de rejoindre la troupe en septembre prochain.

Tarifs Adultes 5 € ; Enfants 3€ et gratuit pour les _de 10 ans
Billetterie sur place 30 minutes avant .

Mais qu'est ce qu'elle fout...

Rencontre avec les extraterrestres

CSF
Troc aux plants

La CSF organise son 5e troc aux plants, avec la participation des Jardins partagés de Pont-Péan (JAPAR),
dimanche 13 mai à l'Espace Beausoleil de 15h à 17h.
N'hésitez pas à venir échanger vos plants, graines, semis et partager vos trucs et astuces de jardinage.
L'entrée est libre et gratuite.
Démonstration du broyeur à végétaux, diverses animations étofferont cet après-midi convivial.

Contacts : gemme.csf.pontpean@gmail.com

Offres d'emploi

La CSF de Pont-Péan recherche des jeunes souhaitant donner un coup de pouce aux familles pour du baby-sitting et/ou de l'aide aux devoirs.
- tarif aide aux devoirs : école/collège 10€/h - lycée 12€/h
- tarif baby sitting : 1 à 2 enfants 7.5€/h
- 3 enfants 8.5€/h

N'hésitez pas à contacter Gaëlle Quéré au 06.10.37.19.02

Basket
Tournoi 2 et 3 juin

Fort du succès de sa première édition, le Basket Club Pont-Péan organise de nouveau son tournoi annuel, les 2 et 3 juin prochains, au Complexe Jacques Gourdais. Au cours de ce week-end, le club accueillera les équipes du département et d'ailleurs, pour des rencontres placées sous le signe de la convivialité. L'an passé 60 équipes ont fait le déplacement, et pour cette nouvelle édition, le BCPP attend jusqu'à 85 équipes. Les joueurs des catégories U11 à Séniors se relaieront sur les terrains, et tenteront de remporter la victoire. Equipes, supporters et visiteurs trouveront également sur place une buvette et service de snacking en continu. Les bénévoles du club se préparent à enfiler leurs plus beaux maillots pour un week-end animé, et donnent rendez-vous à tous les amateurs de basket les 2 et 3 juin !

Samedi 2 juin 2018 :
- Journée : Catégories U11 / U17 Garçons et Filles
- Soirée : Catégories Seniors Garçons et Filles

Dimanche 3 juin 2018 :
- Catégories U13 / U15 Garçons et Filles

Infos Alli'âges

La protection juridique des personnes, pourquoi et comment »
Éclairage juridique et informations sur les différentes mesures de protection (tutelle, curatelle et mandat de protection future).
- le 14 juin 2018 à 9h30 à l'Espace citoyen_Place Waltorp à Cesson-Sévigné
- le 22 juin 2018 à 9h30 à l'Espace Beausoleil

Le Café Des Aidants
Retrouvez Le Café Des Aidants, un lundi par mois de 14h30 à 16h - Salle des Marelles à Chantepie

Inscritpions et informations : CLIC Alli'âges - 2 bis mail de Bourgchevreuil - 35510 Cesson-Sévigné - 02.99.77.35.13
alliages@wanadoo.fr

Ma santé en 3D - La santé dans toutes ses dimensions !
Du jeudi 17 mai au jeudi 14 juin, de 9h à 12h au Clic Alli'âges des ateliers permettront d'échanger sur des questions de santé, de bénéficier de conseils pratiques pour préserver ou améliorer votre bien-être, ainsi que de vous initier à la pratique d'une activité physique « La Marche Afghane ».

S'adresse en priorité aux personnes de 55 - 65 ans - Inscriptions au 02.22.06.29.15 ou bretagne_prevention@camieg.org

La chorale Vocal'Ise participe au financement d'un jardin au sein du centre Eugène Marquis

Pour célébrer ses 20 ans, Vocal'Ise a programmé un «Tour de Bretagne» qui permettra aux choristes brétiliens de se produire dans les quatre départements bretons. Pendant quatre jours, Vocal'Ise sera accueillie par cinq chorales. Ensemble, elles proposeront dans leur localité, un concert, reflet de leurs différents répertoires musicaux. Pour clôturer chaque représentation, elles interpréteront d'un seul choeur quelques chants communs.
De retour en région Rennaise, la chorale Vocal'Ise aura l'immense plaisir de recevoir à son tour les chorales ayant participé à cette belle aventure à Chartres de Bretagne.
L'ensemble de ces concerts sera réalisé au profit du Centre Eugène Marquis, via l'association «Cécile étoile».
L'objectif principal de ce tour itinérant est de faire connaître le Centre Eugène Marquis de Rennes, mais également de recueillir des fonds afin de participer au financement d'un jardin thérapeutique au sein de ce centre.

AGENDA
- Vendredi 18 mai
Concert à Lannion
avec la chorale «Salle de Bain»
- Samedi 19 mai
Concert à Lesneven
avec les chorales «La clé des chants» et «À Tout Bout D'Chants»
- Dimanche 20 mai
Concert à Pont l'Abbé
avec la chorale «Tud Ar Vro»
- Lundi 21 mai
Concert à Saint Anne d'Auray
avec la chorale «Sylvia»
- Samedi 2 juin
Concert à Chartres de Bretagne
réunissant les 5 chorales

Contact : M. Antoine CASSIN :
06 08 18 37 57
cassin.antoine49@gmail.com

Viet Vo Dao
Les 30 ans du club Thiên Long

Pour ses 30 ans, le club organise une démonstration gratuite de sa discipline avec la participation des autres clubs de l'école, samedi 19 mai 2018, à 18h30, à l'espace Beausoleil.
Ainsi, les clubs de Sablé sur Sarthe(72), La Plaine sur Mer(44), Beaulieu sur Layon(49), Montours(35) ou bien encore Saint-Senoux(35) viendront eux aussi participer à cet anniversaire.

samedi 19 mai 2018, à 18h30, à l'espace Beausoleil.

Coupe et championnat de France 2018
Un beau palamarès pour le club de Viet

Le samedi 31 mars et le dimanche 1er avril avaient lieu respectivement la coupe de France et le championnat de France 2018 de Viet Vo Dao. Le club Thiên Long de Viet Vo Dao de Pont-Péan y était avec six participants. Une des participants s'est distinguée pour son exécution d'un enchaînement à mains nues, puisqu'elle est arrivée première et est ainsi devenue la championne de France 2018. Les autres participants n'ont pas démérité non plus, puisque sur six inscrits, le club ramène 12 médailles :

Coupe de France Viet Vo Dao FSGT : Samedi 31 Mars
Lou : 2ème en Quyền Mains nues, 3ème en Quyền Armes, 2ème en Combat
Samuel : 3ème en Quyền Armes

Championnat de France Viet Vo Dao FSGT : Dimanche 1er Avril
Alix : 1ère en Quyền Mains nues, 3ème en Quyền Armes
Julie : 2ème en Quyền Mains nues, 3ème en Quyền Armes, 2ème en Combat
Thomas : 3ème en Quyền Armes, 2ème en Combat
Pierre : 3ème en Quyền Armes

Le club félicite ses champions et leur donne rendez-vous l'année prochaine pour défendre leurs titres et en gagner d'autres.

Alix : 1ère en Quyền Mains nues, championne de France

Boulangerie/Viennoiserie/Pâtisserie.
Quand un jeune apprenti recherche l'excellence

Aurélien Lomet, âgé de 20 ans, a participé, le 6 février dernier, lors du salon national EUROPAIN 2018 à Paris, à la Coupe de France des Ecoles dans la catégorie Excellence en Boulangerie/Viennoiserie/Pâtisserie.
Le thème portait sur le luxe à la Française. Après des mois de préparation, d'investissement personnel et accompagné de ses professeurs de pratique de la faculté des métiers de Bruz et sans compter sur l'appui incontournable de son employeur, dans le cadre de son apprentissage à la boulangerie Coupel- rue St-Hélier - Rennes, il a pu monter, avec son équipe, sur la plus haute marche du podium. Le jury composé, entre autre, de meilleurs ouvriers de France, a pu apprécier la qualité du produit fini qui demande rigueur et connaissances techniques. Ses parents sont très fiers de lui, de son parcours et de la discipline qu'il s'impose tous les jours.

Jeune créateur
Vêtements acidulés pour bébés heureux

Hélène Vanghent s'est installée à Pont-Péan avec sa famille en 2011. Il y a 4 ans, suite à un changement professionnel, la jeune maman décide de se consacrer pleinement à sa passion pour la couture et de monter son atelier de confection de vêtements pour bébés et enfants.
La Cosquinelle, c'est le nom de la marque qu'elle commercialise via le site internet marchand Etsy.com et sur les marchés de créateurs autour de Rennes et sur la côte.
Des tissus colorés, des jupettes qui tournent, des manteaux à capuche, des snoods tout doux et des pantalons à motifs donnent aux enfants des airs de petits lutins malicieux.
Hélène confectionne aussi sur commande. Alors, pour un cadeau de naissance ou un anniversaire, n'hésitez pas à la contacter !

lacosquinelle@gmail.com - 06 28 04 21 21

Claire Bertin écrit
un premier roman

Claire BERTIN est une Pontpéannaise de 33 ans à la vie bien remplie. Cette maman de trois enfants occupe deux emplois à mi-temps de veilleuse de nuit et d'assistante acheteuse tout en s'adonnant à sa passion l'écriture.
« -J'ai commencé à écrire pour me détendre, m'évader un peu. Puis, au détour d'un début de récit, je me suis prise au jeu et j'ai réalisé que je prenais autant de plaisir à écrire qu'à lire. L'écriture de 20 ans... a duré sept mois durant lesquels je me suis plongée dans l'univers du roman. Jour et nuit, des idées me venaient et mon ordinateur n'était jamais loin.
En attendant de trouver un éditeur pour sortir 20 ans... au format papier, j'ai décidé de me lancer et de me faire connaître via l'auto édition. »

20 ans... :
Elles ont 20 ans et leur vie d'adultes commence. Quelles routes Clara, Emilie et Vanessa choisiront-elles de suivre ?
Trois personnalités et trois destins liés les uns aux autres.

Des voyages, des fous-rires et, surtout, de l'amour...
Partagez leur voyage initiatique à l'aube de l'âge adulte et plongez dans leurs aventures !

En vente depuis début mars sur les plateformes Amazon, Fnac et Kobo, 20 ans... séduit ses lecteurs par sa fraîcheur, son aisance de lecture et ses personnages drôles et attachants.

Retrouvez Claire Bertin sur Facebook :
https://www.facebook.com/clairebertinauteur/

La sécurité en chiffres

En 2017, l'effectif de la brigade territoriale de la gendarmerie de Bruz est passé à 28 militaires (24 en 2015) pour répondre à une augmentation des interventions de 25 % (1201) par rapport à 2016 sur les 3 communes de Bruz, Chartres de Bretagne et Pont-Péan (représente 9,95% des demandes enregistrées).
La plus forte augmentation à Pont-Péan concerne les violences infra-familiales avec 24 interventions contre 11 en 2016. Vient ensuite les atteintes aux biens avec 15 cambriolages et 11 vols liés à l'automobile et aux deux roues.
Après deux ans d'accalmie, les vols augmentent sur notre territoire comme ailleurs.
Le taux d'élucidation est de 43,77 % permettant l'interpellation de plusieurs auteurs de cambriolages.
Un accident mortel et six personnes blessées sont malheureusement à dénombrer sur les routes du secteur.

La Brigade Numérique
À noter également la mise en place de la «Brigade Numérique Gendarmerie» au 17 ou 112, sur Facebook Messenger, Twitter. Elle répond aux sollicitations non-urgentes (sinon appeler les pompiers au 18 ou le SAMU au 15). Elle permet de dialoguer en temps réel, en apportant une réponse concrète et immédiate, de signaler un évènement ou un fait, de donner une réponse à un problème de sécurité, de se renseigner sur les démarches de pré-plainte en ligne, d'orienter vers l'administration compétente et d'obtenir un récépissé d'enregistrement sur la main-courante gendarmerie pour acter un différend familial, de voisinage sans pour autant porter plainte.
24h/24, tous lieux.

http://www.interieur.gouv.fr - @gendarmerienationale sur facebook - @gendarmerie sur twitter

Carte Nationale d'Identité Anticipez vos démarches

À l'approche des week-ends prolongés du mois de mai, des examens, des voyages scolaires et des congés d'été, la préfecture recommande aux usagers de vérifier dès à présent la validité des papiers d'identité.

Les demandes de titre d'identité, ou de renouvellement si nécessaire, doivent être déposées dès maintenant, afin de limiter les délais d'attente et d'obtention.
La liste des communes équipées du dispositif de recueil des demandes de papiers d'identité, du département d'Ille-et-Vilaine est consultable à l'adresse suivante: http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-Nationale-d-identite-CNI/Documents-identites-27-communes-d-Ille-et-Vilaine-pour-faire-une-demande

La commune de Pont-Péan ne traite plus les Cartes Nationales d'Identité.

20 € d'offerts pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie

Dans le cadre du programme ECODO, Eau du Bassin Rennais encourage les particuliers et les entreprises à faire des économies d'eau car c'est une ressource rare et précieuse. C'est pourquoi un bon d'achat de 20 € est offert pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie et ses accessoires. Le magasin partenaire fait bénéficier d'une réduction supplémentaire de 10 %.
Vous pouvez trouver le bon d'achat dans les magasins partenaires :
Leroy Merlin Chantepie, Leroy Merlin Betton, Bricomarché Pleumeleuc, Castorama Melesse, Castorama Saint-Jacques-de-la-Lande, Lysadis Laillé, Lysadis Noyal-Châtillon sur-Seiche, Weldom Bréal-sous-Montfort, Truffaut Rennes Alma, Truffaut Pacé, Magasin Vert Betton,Point Vert L'Hermitage.

+ d'info : www.eaudubassinrennais-collectivite.fr

Invitez un enfant cet été

Le Secours Populaire français recherche des familles d'Ille-et-Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille-et-Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au :14, rue des Veyettes 35000 Rennes, n° de téléphone: 02.99.53.31.41
Mail: contact@spf3S.org

Ehop
C'est le moment de covoiturer pour aller travailler

Ces périodes de grèves impactent vos déplacements pour aller au travail ? On observe un pic d'utilisation des services de covoiturage par les usagers du train ou d'autres transports en commun. Plus qu'une solution ponctuelle de dépannage, le covoiturage régulier domicile-travail est une solution pérenne de transport collectif. Ehop Covoiturage porte ce projet de mobilité pour tous depuis 2002. Pourquoi pas vous ?
Partager sa voiture, même un jour par semaine, c'est :
- Créer de la convivialité et du lien social ;
- Réaliser des économies ;
- Réduire la fatigue ;
- Être solidaire ;
- Contribuer à la protection de l'environnement.

contact@ehop-covoiturage.fr / 02 99 35 10 77 - 11 rue de la Mabilais-35000 Rennes
www.ehop-covoiturage.fr / www.ehop-solidaires.fr

Piscine de La Conterie
Un nouveau bassin en 2019

Après 10 années de fonctionnement, l'équipement est à la veille d'un nouvel élan, avec des travaux de réhabilitation et d'agrandissement. Outre la création d'un bassin extérieur, ils ont pour objectif d'apporter plus de service aux usagers, d'augmenter la fréquentation de l'équipement, d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail du personnel : « La forte fréquentation, au-dessus de la moyenne nationale, génère l'usure des vestiaires et des espaces sanitaires. La capacité d'accueil est sur le point d'atteindre ses limites. Actuellement, nous ne pouvons recevoir que 567 personnes en instantané. Lorsque le bassin de natation est occupé par les cours, il n'est pas disponible pour le public » explique Stéphane Chatenet, directeur.

Ainsi, les travaux, évalués à 2 millions d'€ HT, devraient débuter en fin d'année 2018 pour une ouverture 15 mois plus tard. Ils consisteront en :
- La création d'un bassin extérieur de 25 mètres chauffé et accessible à tous toute l'année,
- La création de nouveaux vestiaires,
- La mise en place de nouveaux jeux aquatiques à l'extérieur et à la pataugeoire,
- L'aménagement d'un véritable espace bien-être (spa, sauna),
- Le réaménagement de la salle de fitness.

La piscine de la Conterie, c'est…
286 000 entrées / an
43 000 élèves du primaire
10 000 collégiens
4000 heures d'ouverture au public par an
800 personnes à l'aquagym
450 enfants inscrits aux cours de natation
135 personnes pour l'aquabike
30 agents dont 23 agents permanents

Impôt sur le revenu

Le service de déclaration en ligne est ouvert

- Date limite de dépôt de déclaration papier : 17 mai 2018 à minuit;
- Date limite de déclaration en ligne : 29 mai 2018 à minuit.

Retrouvez tous les services en ligne sur le site impots.gouv.fr (déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne, ...)

Collecte de sang mercredi 20 juin

L'équipe de l'établissement Français du Sang sera présente pour accueillir les donneurs et collecter le sang, dont les besoins sont toujours aussi importants.

mercredi 20 juin 2018 - 14h30 à 19h - espace Beausoleil
dondusang.net

Découverte de la plongée sous-marine

Jeudi 17 mai, 31 mai et 14 juin, à 20h, à la piscine de la Conterie de Chartres-de-Bretagne, le club de Plongée Chartres-Espérance subaquatique (CESA) organise des baptêmes de plongée sous-marine ouverts à tous. Les participants doivent avoir plus de 10 ans et une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

Inscription obligatoire. Gratuit. Contact et réservation : cesa@cesa-plongee.org, http://cesa-plongee.org/.

Galerie des évènements
mars - avril 2018

Stage de Tai chi

Compagnie Dginko

Neige à Pont-Péan

Salon Intercommunal des Arts du coin

Comité des fêtes
Vide grenier

Association des assistantes maternelles Primevère
Ateliers Petite Récré : rencontre intergénérationnelle et atelier gommettes

Ouverture du Local jeunes en autonomie

Semaine de la petite enfance
Tout bouge

Chorale Sol Mineur
La voix est libre

Atelier jeune citoyen
avec les services techniques

Visite de quartiers
La Rivaudière et Les Platanes

Les Arts Maniaques
lecture de lettres à la médiathèque

Les Arts Maniaques
Du purgatoire au paradis

Alex Vizorek est une oeuvre d'art